



BELL HELICOPTER À MIRABEL

Une usine flambant neuve attend la signature de Québec pour démarrer

OTTAWA — Le gouvernement fédéral ayant donné son accord pour les nouveaux projets de la société texane Bell Helicopter Textron, il ne manque plus que la signature du gouvernement du Québec pour démarrer les activités à l'usine de Mirabel.

MAURICE JANNARD
de notre bureau d'Ottawa

Au cours d'une entrevue réalisée par LA PRESSE à l'usine de Mirabel, le président de la filiale canadienne de Bell Helicopter Textron, M. Jim Schwalbe, a déclaré que les autorités fédérales ont accepté le nouveau plan de production soumis par la compagnie.

« Nous ne négocions pas directement avec le Québec, a précisé M. Schwalbe, les discussions se font entre Ottawa et la province ». D'après le dirigeant de Bell Helicopter, le temps presse car il en coûte plus de \$2 millions par mois pour garder en opération une usine entièrement nouvelle, mais qui est sous-utilisée. Équipée avec une machinerie à la fine pointe de la technologie, la construction des installations de Mirabel a coûté \$60 millions.

A cause d'un marché déficient, la société américaine a dû abandonner le développement des hélicoptères de type 400. Dans un accord signé en octobre 1983, ces appareils devaient être construits au Québec. Pour remplacer l'entente de 1983, la compagnie a soumis de nouvelles propositions : — le développement des hélicoptères de type 400A et 440, qui seront éventuellement équipés d'un nouveau moteur fabriqué par Pratt & Whitney de

Longueuil, sera entièrement fait au Québec ; — comme les nouveaux appareils ne pourront être prêts qu'en 1989, la société s'engage entre-temps à construire dans la province quatre modèles d'hélicoptère qui sont fabriqués dans le moment à son usine de Forth Worth, au Texas.

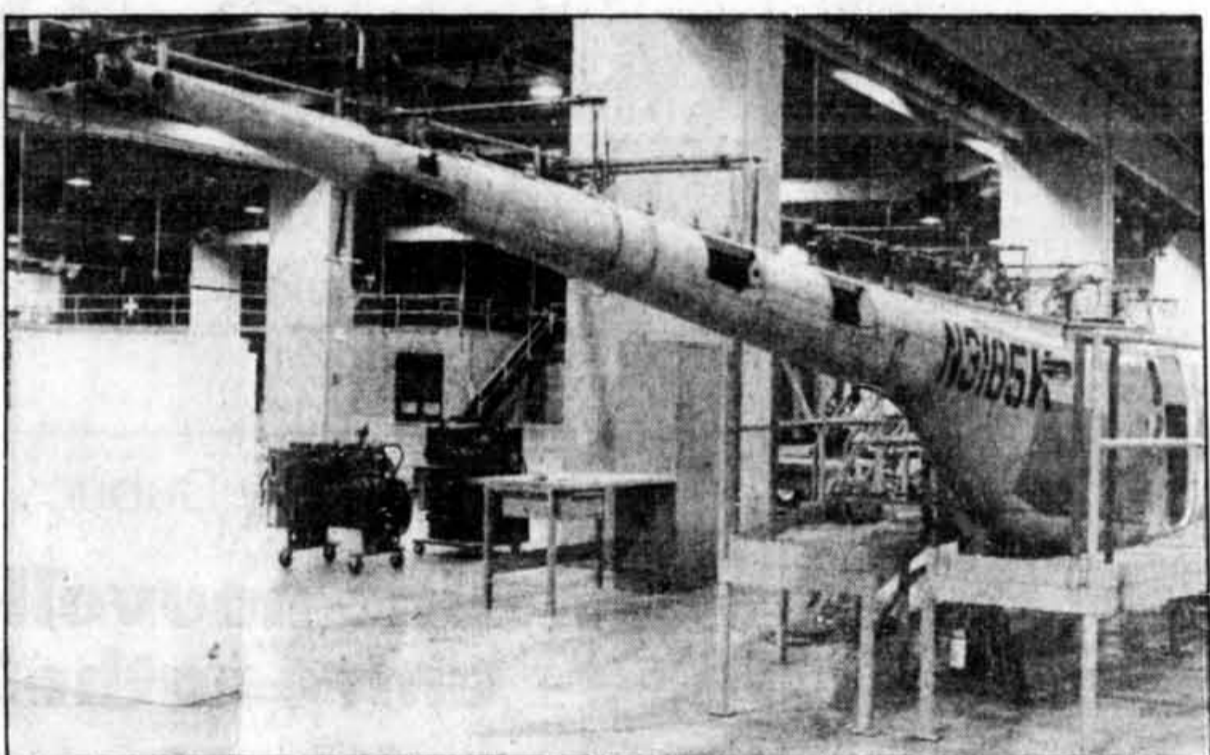
« Le lendemain de la signature de l'accord, des camions seront montés à bord d'un train pour aller chercher les pièces au Texas et trois semaines plus tard l'assemblage du premier appareil débutera à Mirabel », a souligné M. Schwalbe. Celui-ci estime que l'usine de Mirabel est en mesure de compléter un premier appareil en janvier prochain, six mois après le début de l'assemblage.

Au gouvernement du Québec, le ministre Daniel Johnson pilote le dossier. Hier, un adjoint du ministre québécois, Mme Suzanne Michaud, a confirmé que les discussions se poursuivent entre Ottawa et Québec, mais qu'il n'y a pas d'entente encore. « Il faut attendre », s'est-elle contentée d'affirmer. Mme Michaud ne peut dire également quand les deux gouvernements seront en mesure de s'entendre.

La solution de rechange

Selon M. Schwalbe, la nouvelle proposition de sa compagnie est supérieure à l'entente initiale en termes de retombées économiques pour le Canada. « Nous demandons de la part des gouvernements les mêmes sommes d'argent prévues initialement », a expliqué M. Schwalbe. « De notre côté, nous fournirons \$70 millions de plus ».

Ainsi, Ottawa devait investir \$165 millions, le Québec \$110 millions et la compagnie \$239



Les 319 salariés de Bell Helicopter, à Mirabel, travaillent actuellement à l'assemblage de poutres de queue d'hélicoptères pour le compte de l'Armée des États-Unis. Il s'agit d'un contrat de \$7 millions.

millions pour un total de \$514 millions. Le nouveau plan prévoit que les gouvernements injecteront les mêmes montants et que Bell déboursera \$306 mil-

lions, une hausse attribuable à la machinerie qui sera transférée du Texas au Québec.

Pour M. Schwalbe, il s'agit d'une meilleure solution car

l'usine de Mirabel produira quatre modèles qui ont déjà fait leurs preuves sur le marché. « La production ici sera diversifiée et Mirabel ne sera pas à la merci

des caprices du marché d'un seul produit ».

Les appareils en question qui seront transférés à Mirabel sont les mono-moteurs légers JetRanger 206B et le LongRanger 206L qui peuvent transporter sept passagers, ainsi que les modèles 212 et 412, des bi-moteurs moyens d'une capacité de quinze personnes.

L'objectif de Bell Helicopter est de faire de Mirabel la division commerciale de ses produits tandis qu'à l'usine de Forth Worth sera concentrée la production venant des contrats du gouvernement américain.

Au fur et à mesure que les fournisseurs domestiques seront disponibles, le contenu canadien de la production de Mirabel pourra atteindre 60 p. cent.

Présentement, l'usine au Texas construit douze appareils par mois. Le transfert de production de tous ces hélicoptères pourra être complété dans deux ans.

Dans le moment, les 319 employés de Mirabel ne travaillent que sur deux contrats : la conception du nouveau modèle 400A et l'assemblage de poutres de queue d'hélicoptères pour le compte de l'armée américaine. Il s'agit dans ce dernier cas d'un contrat de \$7 millions.

LE SCANDALE DU THON AVARIÉ

Un rapport fédéral blâme le système d'inspection

OTTAWA (PC) — Un rapport gouvernemental au sujet du scandale du thon avarié qui a entraîné l'an dernier la démission du ministre des Pêches John Fraser, ne ménage pas les procédures d'inspection du gouvernement tout autant que la compagnie de mise en conserves Star-Kist.

Le rapport, non encore rendu public, dont le quotidien *The Citizen* a obtenu copie, tout en reconnaissant que la compagnie Star-Kist s'est rendue coupable de grossière négligence dans sa méthode de production, affirme qu'elle a toutefois été

victime de procédures gouvernementales douteuses qui sont loin d'être sophistiquées.

L'enquête gouvernementale au sujet des conditions et procédures en vigueur à la conserverie Star-Kist Canada Inc., de St. Andrew, N.-B., a été réalisée sous la direction du Dr Alex Morrison.

Au lieu de s'en prendre au ministre John Fraser pour avoir passé outre aux décisions des inspecteurs, qui en étaient venus à la conclusion que près d'un million de boîtes de thon étaient impropres à la consommation humaine, l'enquête rejette un

rapport d'une société de la couronne du Nouveau-Brunswick qui contredit les inspecteurs et dont M. Fraser s'est servi pour justifier sa décision.

L'enquête constate que le système d'inspection du ministère des Pêches était suffisamment boiteux pour expliquer pourquoi M. Fraser aurait pu douter de ses inspecteurs.

Enfin, le Dr Morrison met en doute l'assertion du premier ministre Brian Mulroney voulant qu'il était « maudite ment évident » que le thon n'aurait jamais dû être mis sur le marché.

SONDAGE GALLUP

LE DÉMISSION DE STEVENS

Les Canadiens blâment les conservateurs

Parmi les Canadiens qui sont au courant de la démission de M. Sinclair Stevens comme ministre de l'Expansion industrielle régionale dans le gouvernement fédéral, plus de la moitié blâment les conservateurs pour leur comportement dans cette affaire. Un peu plus d'un tiers croient que les libéraux n'ont pas agi de façon responsable et un peu moins d'un tiers ont la même opinion des néo-démocrates.

On a posé aux personnes interviewées une première question : « Avez-vous entendu parlé de la démission récente de Sinclair Stevens de son poste de ministre de l'Expansion industrielle régionale, ou avez-vous lu quelque chose à ce sujet? »

Dans l'ensemble du pays, 53 p. cent des gens disent être au courant de l'affaire; 47 p. cent disent ne pas l'être. Le degré de renseignement est à peu près constant dans toutes les régions du pays, à l'exception du Québec où seulement 43 p. cent des gens étaient renseignés à ce sujet.

À ceux qui étaient au courant de la démission du ministre, on posait une seconde question : « À votre avis, comment les divers partis politiques se sont-ils conduits au cours des discussions parlementaires qui ont précédé la démission de M. Stevens — Êtes-vous d'avis que les membres du (gouvernement conservateur, du Parti libéral, du Nouveau Parti Démocratique) ont fait preuve par leurs actions d'un sens des responsabilités ou non? »

Dans l'ensemble du pays, les réponses se partagent ainsi :

	Conservateurs	Libéraux	Néo-démocrates
Ont agi de façon responsable	26%	42%	40%
Ont agi de façon irresponsable	57	36	30
Sans opinion	17	22	29

On a enfin demandé aux personnes au courant de la situation : « Lorsque les allégations de conflits d'intérêts possibles de la part de M. Stevens ont commencé à faire surface, certains observateurs ont dit que le premier ministre Mulroney aurait dû lui demander immédiatement sa démission; d'autres ont pensé qu'il fallait accorder à M. Stevens le temps de se disculper. Quelle était à votre avis la bonne ligne de conduite à adopter? »

Dans une proportion de cinq à quatre les Canadiens renseignés estiment qu'on aurait dû laisser à M. Stevens assez de temps pour se justifier (52 p. cent). Cependant 41 p. cent des gens estiment que le premier ministre aurait dû demander la démission du ministre dès que l'affaire fit surface.

Les résultats du sondage sont fondés sur 1 022 interviews à domicile de personnes de 18 ans ou plus entre les 5 et 7 juin dernier. Un échantillon de cette ampleur comporte une marge d'erreur ne dépassant pas 4 p. cent 19 fois sur 20.

Pour une hausse annuelle de 5 % des fonds consacrés aux arts

OTTAWA (PC) — Les fonds consacrés aux arts devraient être accrus de 5 p. cent par année d'ici à l'an 2000.

C'est ce qu'a recommandé le Groupe de travail sur le financement des arts dans un rapport de 155 pages rendu public hier.

Les sommes consacrées annuellement par le secteur public, le secteur privé et les consommateurs aux activités artistiques devraient passer de \$400 millions, en 1985, à \$830 millions en l'an 2000, en dollars constants, a-t-il soutenu.

Quant aux sommes consacrées aux équipements artistiques, comme les musées, elles devraient être maintenues au niveau actuel de \$100 millions par année.

En conférence de presse hier, le président du groupe de travail, M. Edmund Bovey, a fait un lien entre l'investissement dans les arts canadiens et la protection de la souveraineté culturelle.

Grâce à l'effort concerté des trois paliers de gouvernement, du secteur privé, de la communauté artistique et des consommateurs, il serait possible de faire passer le salaire moyen des artistes canadiens à un niveau comparable à celui du salaire

moyen des Canadiens d'ici à l'an 2000, a d'autre part spécifié M. André Fortier, directeur général du groupe de travail et ancien directeur du Conseil des arts du Canada.

Impôts

Le rapport, intitulé « Le financement des arts au Canada d'ici à l'an 2000 », propose notamment une série de mesures fiscales fédérales et provinciales qui devraient favoriser le développement des arts.

Certains font preuve d'originalité, comme le paiement d'impôts au moyen d'œuvres d'art, ce qui aurait comme avantage supplémentaire d'enrichir le trésor national, a déclaré Michel Thérault, un conseiller en fiscalité membre du groupe.

Les dons aux fondations pourraient être encouragés par le remplacement de la déduction au titre de dons à des organismes de charité par un crédit d'impôt.

Le groupe de travail propose également d'exempter les œuvres d'art canadiennes de la taxe de vente provinciale, et de permettre une déduction de 50 p. cent du coût des abonnements et du coût d'achat d'œuvres d'art canadiennes dans le calcul du revenu d'un particulier.



M. Edmund Bovey, président du Groupe de travail sur le financement des arts.

Un crédit d'impôt de 50 p. cent pour les dépenses de parrainage engagées par les entreprises, jusqu'à concurrence de \$10,000 par année, devrait inciter particulièrement les PME à oeuvrer dans un secteur d'activités auquel elles ne s'intéressent pratiquement pas actuellement.

Ces propositions fiscales pourraient coûter environ \$64 millions aux gouvernements fédéral et provinciaux, a estimé le groupe de travail.

Le rapport recommande également l'établissement d'un programme de subventions venant doubler les sommes consacrées par les entreprises au parrainage de productions artistiques, et suggère le regroupement des milieux d'affaires et des organismes artistiques à l'échelle municipale.

Le groupe de travail propose aussi aux gouvernements et aux entrepreneurs d'affecter 1 p. cent du coût de nouvelles constructions à l'achat d'œuvres d'arts.

Le Conseil des arts du Canada, les provinces et le secteur privé devraient mettre au point un plan concerté pour augmenter l'aide aux artistes individuels, et un fonds spécial de \$5 millions par année devrait être établi pour la commande et la présentation de nouvelles œuvres canadiennes dans le domaine des arts d'interprétation, a ajouté le groupe de travail.

La part des consommateurs, elle, devrait passer de \$140 millions, en 1985, à \$300 millions par année d'ici l'an 2000.

Des réactions trop émotives

La levée de boucliers des centrales syndicales et la virulence des réactions aux recommandations des comités sur la privatisation, la déréglementation et l'organisation gouvernementale sont excessives.

La CSN, la FTQ et la CEQ y trouvent suffisamment de matière pour tenter de reconstituer une certaine forme de front commun et engager le combat contre le gouvernement libéral de Robert Bourassa.

Attitude opportuniste et prématurée. Car les trois groupes de travail, composés de représentants du monde des affaires, n'ont effectué que la mission qui leur avait été confiée: dire comment ils voyaient de façon globale la rationalisation de la machine de l'État qui a pris au cours des vingt-cinq dernières années des dimensions disproportionnées.

De toutes les recommandations déposées par les trois comités, il y a bien sûr celles qui enlèvent des avantages, des protections et des privilèges à certaines catégories de travailleurs et de citoyens. Il y en a d'autres dont l'application risque d'entraîner des injustices. Mais ce ne sont que des suggestions qui seront étudiées au mérite par le conseil des ministres.

À ce sujet, M. Bourassa a été rassurant en affirmant que les rapports seront examinés «avec sérénité, lucidité et sans préjugés», en ajoutant que les délibérations se feront à la lumière d'un seul critère: «l'intérêt de la majorité et pas nécessairement avec l'obsession de l'efficacité administrative».

Le gouvernement commencera à se pencher sur ces dossiers au cours du mois d'août. Mais déjà le Premier ministre et certains de ses collègues du Cabinet prennent leurs distances envers ces comités de réformes.

Les centrales syndicales, pour leur part, se comportent comme si le gouvernement avait déposé des projets de loi ou annoncé des intentions législatives. Elles voient là une occasion rêvée de refaire enfin une certaine unité au sein de leurs troupes frappées par une démobilité générale. Le patronat pour sa part, dans une mesure assez large, reçoit de façon positive la volonté de remettre en cause l'État-Cadillac.

Le plus virulent des porte-parole syndicaux a été sans contredit le secrétaire général de la FTQ, M. Fernand Daoust. Ce dernier s'en est pris particulièrement au rapport du député Reed Scowen sur la déréglementation, qui touche entre autre à l'industrie de la construction, un secteur fort de la FTQ.

M. Daoust a eu des propos qui laissent songeur sur son sens des responsabilités. Il a tout simplement menacé le gouvernement d'un retour au climat de violence des années 70 dans les relations de travail si les libéraux entérinaient les propos du comité Scowen. «Ce sera la collision frontale», a-t-il prédit.

C'est une véritable déclaration de guerre entérinée par le président de la CSN, M. Gérald Larose, qui lui aussi y trouve matière à motiver ses membres.

Le chef de l'opposition officielle, M. Pierre Marc Johnson, prudent ou attentiste, n'a pas encore dit un seul mot. Il est en vacances et confie sans crainte le soin de réagir à son leader parlementaire, M. Guy Chevrette, qui, en l'absence de son patron, se borne à voir dans les recommandations des trois comités l'oeuvre d'apprentis-sorciers. Le député de Joliette aurait mieux fait de s'abstenir et de partir lui aussi en vacances.

Jacques BOUCHARD

Le monde absurde de l'agriculture

Dans le débat sur le libre-échange, personne ne semble oser aborder le problème de l'agriculture sauf, bien sûr, les agriculteurs qui s'y opposent. Il est néanmoins essentiel que les négociations entre le Canada et les États-Unis portent aussi sur cette industrie à cause de l'importance de leur commerce agricole et à cause des frictions sporadiques qu'il provoque entre les deux pays.

La libéralisation du commerce agricole bilatéral et inter-provincial forcerait beaucoup d'agriculteurs à abandonner leurs terres. Quant à une politique agricole commune pour les deux pays, elle livrerait l'avenir de l'agriculture canadienne aux mains de Washington. En fait, l'avenir de l'agriculture nord-américaine dépasse le cadre de négociations bilatérales et il faut examiner le problème sous un autre angle: est-il normal que les deux pays les mieux nourris de la terre organisent leur agriculture sans se soucier de la faim qui règne ailleurs dans le monde?

Un rapport de la Banque mondiale montre que les pays industrialisés, comme les pays sous-développés, adoptent des politiques agricoles qui ne conviennent pas à leurs besoins. Les pays industrialisés subventionnent la production et inondent les marchés. De leur côté, les pays sous-développés taxent la production et empêchent leurs populations de se nourrir convenablement.

Une libéralisation des politiques agricoles dans les deux groupes de pays augmenterait les prix internationaux de la plupart des denrées et stimulerait le commerce mondial. Pour les pays sous-développés, le gain serait de \$18 milliards et, pour les pays industrialisés, de \$46 milliards. Notons que l'aide au développement des pays industrialisés n'est que de \$27 milliards.

Plusieurs pays sous-développés ont été les premiers à réagir devant cette situation absurde. La Chine et l'Inde, notamment, éliminent graduellement les taxes déguisées sur la production agricole et les vieilles méthodes centralisées de production, de gestion et de mise en marché. Le résultat le plus important et le plus réjouissant de ce changement est la croissance accélérée de l'emploi et des revenus personnels. En effet, c'est cette croissance économique qui écarte le danger de la faim et des famines.

Mais ces efforts resteront vains tant que les pays industrialisés dilapideront des milliards pour vendre à vil prix des aliments trop coûteux. La Communauté européenne, par exemple, achète le sucre à 18¢ la livre à ses producteurs pour le revendre à 5¢ la livre sur le marché mondial. Le Canada et les États-Unis ne sont pas parmi les grands fautifs dans ce jeu déraisonnable; leur agriculture est relativement déréglementée. Ils ne peuvent pas libéraliser entièrement leurs marchés de peur de la concurrence étrangère.

Les négociateurs sur le libre-échange devraient étudier le rapport de la Banque mondiale pour que leurs travaux aboutissent à une libéralisation mondiale des échanges agricoles. Il est vrai que les agriculteurs des pays industrialisés perdraient quelque \$56 milliards par an si tous les marchés agricoles étaient complètement ouverts. Les agriculteurs ne devraient toutefois pas perdre de vue que les consommateurs et les contribuables, dont ils font partie, y gagneraient \$104 milliards. Ils devraient aussi noter que les subventions abaissent leur niveau de vie par rapport à celui des travailleurs d'autres industries.

L'agriculture moderne s'est fourvoyée. Le Canada et les États-Unis doivent saisir l'occasion des négociations commerciales pour inciter tous les autres pays à suivre une voie qui est à l'avantage de tous les habitants de la terre.

Frédéric WAGNIÈRE



(Droits réservés)



Jean-Guy Dubuc

Une nouvelle distance entre catholiques et anglicans

La semaine dernière, le pape Jean-Paul II lançait un avertissement sans équivoque à l'archevêque de Canterbury, le très révérend Robert Runcie; le procédé est inhabituel et pouvait attirer l'attention des catholiques comme des anglicans. Dans une courte lettre, le pape disait à l'archevêque son inquiétude face à l'ordination sacerdotale des femmes dans l'Eglise anglicane.

«L'accroissement du nombre d'Eglises anglicanes qui admettent, ou se préparent à admettre, des femmes à l'ordination sacerdotale constitue, aux yeux de l'Eglise catholique, un obstacle de plus en plus sérieux pour l'unité des deux Eglises», disait Jean-Paul II dans cette missive surprise.

Remettons-nous dans le contexte.

Depuis plusieurs années, des théologiens de diverses Eglises chrétiennes travaillent à établir des liens entre les credos de leurs Eglises, retenant ce qui les divise et approfondissant ce qui les sépare. Ce travail œcuménique est relativement nouveau; mais il est expressément encouragé par les derniers souverains pontifes. D'autre part, l'archevêque de Canterbury a également manifesté son intérêt,

étant bien conscient que très peu de choses séparent son Eglise de celle de Rome. Bien des catholiques pourraient assister à une célébration eucharistique anglicane sans se rendre compte qu'ils ne sont pas vraiment dans les cadres de leur propre liturgie.

Mais il faut distinguer la liturgie et le dogme, les traditions et les fondements, les gestes des fidèles et ceux des chefs.

Ainsi, depuis quelques années, un certain nombre d'Eglises protestantes ont commencé l'ordination sacerdotale des femmes. Même l'Eglise anglicane a suivi, du moins dans certains pays et dans certains milieux, laissant aux autorités locales la responsabilité du choix. Il n'y a donc pas partout des femmes prêtres chez les anglicans ou chez les autres chrétiens non catholiques; mais il y en a de plus en plus et dans des lieux de plus en plus nombreux.

À ce sujet, on connaît la tradition de l'Eglise catholique; et on connaît la pensée du pape actuel. On n'y voit guère de place pour une telle innovation ni même pour une évolution de la pensée officielle, du moins pour le moment.

Or, les démarches œcumé-

ques des théologiens ont su, jusqu'à maintenant, trouver des solutions aux divergences de pensée entre les deux grandes Eglises. Par exemple, l'Eglise catholique a reconnu le sacerdoce de ces prêtres anglicans qui se sont convertis au catholicisme, il y a quelques années. Et elle les a acceptés avec leur épouse et leurs enfants. Comme quoi la tradition peut subir une évolution.

Cette fois, le pape semble vouloir prévenir les coups. Il considère que le sacerdoce des femmes ne pourra pas être accepté par l'Eglise catholique, ce qui remettrait aux calendes grecques les possibilités de réconciliation de deux Eglises qui ont tout, mis à part la royauté britannique, pour refaire l'unité.

Jeudi dernier, le *Globe and Mail* a consacré à ce sujet un éditorial extrêmement violent. Faisant allusion à la condamnation de Galilée que l'Eglise catholique a mis 350 ans à corriger, l'éditorialiste se demande s'il faudra que les femmes attendent autant de temps avant que l'Eglise reconnaisse maintenant son erreur...

Erreur ou non, la question est brûlante: l'unité des Eglises chrétiennes est-elle mise en

danger par l'évolution des Eglises progressives?

Il y a 25 ans, on comptait, aux États-Unis, quelque 50 Eglises de dénominations diverses mais d'appellation chrétienne. Aujourd'hui, on en compte 250 que l'on peut considérer importantes, c'est-à-dire structurées et organisées en véritables Eglises. À côté d'elles, on peut établir une autre liste, celle des groupements divers suscités et animés par des «preachers», par des amateurs de télévision, des gurus de toutes sortes qui utilisent la religion pour entraîner des fidèles dans une mystique de domination.

Ce qui signifie que, pendant que les théologiens se rapprochent et que les chefs se surveillent, les fidèles se dispersent. Nous sommes à l'heure des unités difficiles et des identifications diverses. L'originalité plaît plus que l'uniformité; la personnalisation l'emporte sur l'unité. C'est l'heure où chacun fait tout pour s'identifier. Le mouvement est fort et universel.

Ce qui rend l'œcuménisme extrêmement malaisé pour ne pas dire impossible: l'unité de pensée laisse indifférents ceux qui se cherchent et se découvrent subitement.

REVUE DE PRESSE

Un dénouement aigre-doux

(d'après AFP) — Le dénouement du différend franco-néo-zélandais avec la prochaine libération des deux officiers français impliqués dans l'attentat contre le «Rainbow Warrior» relègue le voyage du président Mitterrand en deuxième place dans les éditoriaux de la presse parisienne.

Libération (indépendant de gauche) estime que «Jacques Chirac réussit mieux avec les Français de l'étranger que son ministre de l'intérieur avec la sécurité publique des Français de l'hexagone. (...) S'il y a d'excellentes raisons pour charger la barque socialiste à l'approche de l'élection présidentielle, il y a de tout aussi bons motifs pour éviter un déballeage public dont les services dits secrets ne sortiraient pas indemnes. Cela fait malheureusement encore beaucoup d'intérêts convergents pour que l'on ne sache pas avant longtemps qui a donné l'ordre le plus imbécile de ces vingt dernières années. Et qui, ensuite, a menti.»

Pour **Le Figaro** (droite), «Le dénouement de l'affaire «Greenpeace», venant après la délivrance des deux premiers otages du Levant, est un indéniable succès.

(...) Le gouvernement Chirac disposait d'un atout: vierge de toute responsabilité, il assumait l'irresponsabilité de ses prédécesseurs. Il adopta une attitude à la fois dure et ouverte à la discussion (...) La principale réussite de la négociation fut de substituer une affectation militaire à l'incarcération d'abord exigée par les Néo-Zélandais.»

Selon **Le Quotidien de Paris** (indépendant de droite), «La France obtient satisfaction (...). La Nouvelle-Zélande elle, sauve la face (...). La satisfaction affichée par les deux gouvernements n'est ainsi nullement feinte: les voilà, l'un et l'autre, débarrassés d'une blessure qui tardait à se refermer. La Nouvelle-Zélande, à nouveau, fera son beurre et comptera ses moutons. La France, elle, aura peut-être compris que les contre-vérités à elle racontées par son gouvernement de l'époque, il y a un an, l'auront ni grandie, ni servie.»

Le Matin de Paris (socialiste): «Il est clair, après tout, que nous n'avions qu'une requête: la libération du commandant Mafart et du capitaine Prieur et que la France, socialiste ou libérale,

consentirait toutes les concessions possibles pourvu que ce préalable fut levé. David Lange a attendu l'alternance pour dégeler la négociation. Il est libre de son choix. Pourtant, ce premier ministre travailliste, dont les idées sont fortement teintées de tiers-mondisme, ne pouvait trouver en France de meilleur interlocuteur que les socialistes.»

L'Humanité (communiste) affirme que «si l'affaire Turenge» vient de connaître un dénouement, l'affaire du «Rainbow Warrior» n'a par contre toujours pas été élucidée. (...) le commanditaire du crime n'a jamais été nommé. En guise de vérité, un chapelet de mensonges successifs a été assés aux Français et aux Françaises.»

WELLINGTON (Reuter) — **Le New Zealand Herald**, principal quotidien néo-zélandais, critique violemment le gouvernement de Wellington pour le dénouement de l'affaire du «Rainbow Warrior», qu'il considère comme «une transaction sordide».

«C'est maintenant clair: toute nation suffisamment puissante et sans scrupules peut envoyer

des agents en Nouvelle-Zélande, y faire des ravages, tuer du monde, et, pour peu qu'elle batté sa coulpe et verse de l'argent pour faire passer la pilule, amener ce gouvernement sans entrailles à casser les dents des tribunaux et à jeter à la poubelle tout le travail de la police», écrit-il.

Le Herald poursuit sa critique de la France en estimant qu'elle pourrait troquer sa devise de «Liberté, Égalité, Fraternité», contre celle de «Mensonge, Pervidie et Effronterie».

Dans cette affaire, ajoute le quotidien, la Nouvelle-Zélande n'avait aucun compte à rendre et n'avait pas besoin d'arbitrage.

«Les Néo-Zélandais n'oublieront certainement pas cette tâche terrifiante que le gouvernement (...) Les suites du Rainbow Warrior constituent désormais un épisode méprisable de l'histoire de la Nouvelle-Zélande», ajoute **le Herald**.

L'ancien premier ministre, Sir Robert Muldoon, a déclaré que la décision concernant l'affaire était un fiasco, «notre pays sera maintenant considéré comme étant prêt à céder aux plus odieux chantages...», a-t-il dit.

Essences rares à conserver sur notre beau Mont-Royal

Montréal se targue de posséder un îlot de verdure en plein cœur de son territoire, soit le mont Royal. Pourtant, notre mentalité de défricheurs et le développement urbain anarchique ont fait que l'immense potentiel de la montagne pour la récréation légère et la conservation est maintenant remis en question. Le mont Royal est sans cesse grugé par l'Université de Montréal, l'Université McGill, et surtout les cimetières catholique et protestant. Avec leur expansion, la forêt vestigiale est remplacée par des pelouses et quelques arbustes. Ainsi, le cimetière Mont-Royal (protestant), situé sur le territoire de la Ville d'Outremont, détruisait récemment environ les trois quarts de la chaîne rouge située en son point le plus élevé. Ce bois était en continuité avec celui qui subsiste actuellement derrière le pensionnat Mont-Jésus-Marie et la Faculté de Musique de l'Université de Montréal.



Ce bois est encore relativement bien conservé, à l'exception d'un secteur qui a été utilisé pour le déversement de matériaux d'excavation. On y trouve une érable à tilleul, caryer et ostryer, qui est fréquentée notamment par les étudiants du Département des sciences biologiques de l'Université de Montréal dans le cadre de cours de botanique. Le projet de centre de ski de la société Aqua Parc met ce bois en péril. Parmi les six pistes mentionnées par le promoteur, trois traverseraient le secteur actuellement boisé, détruisant environ cinq hectares de forêt. Aqua Parc soutient que son projet réglerait le problème esthétique que constitue le dépotoir à neige de l'Université et la zone de déversement de matériaux excavés, en nivelant cette dernière et en réalisant un aménagement paysager en bordure des pistes de ski (qui seraient

gazonnées). Ce discours «aménagiste» ne doit pas nous faire oublier que le dépotoir à neige sera simplement déplacé, tandis que la zone remblayée est en bonne voie de reboisement.

L'ant donne la rareté croissante des bois à caractère naturel dans la région de Montréal, ce secteur possède une valeur inestimable et il serait aberrant qu'on accepte de le mutiler davantage. Des activités telles que la randonnée pédestre, le ski de fond et l'interprétation de la nature seraient compatibles avec sa protection. De plus, il serait possible d'accélérer la renaturalisation du secteur perturbé par des plantations bien conçues.

Le centre de ski serait très lucratif pour le promoteur et pour l'Université de Montréal, mais il en résulterait un appauvrisse-

ment collectif par la perte d'un des derniers îlots de la forêt montrealaise, et ce au profit d'une activité sportive qu'on peut déjà pratiquer à moins de 30 minutes du centre-ville. D'autre part, le mont Royal présente déjà une grande superficie aménagée en pelouse. Le promoteur a l'intention de commander un sondage sur la question. Pourtant, il serait nettement plus profitable d'organiser une consultation publique afin qu'une décision bien éclairée soit prise concernant le sort de ce secteur de la montagne.

Pour nous, la réalisation du projet de centre de ski constituerait un douteux et coûteux exercice d'esthétisme.

Marc-André VILLARD
Isabelle SAUCIER
Patrick NANTEL
Outremont

Culture et bardeaux

Commentaires suite au reportage de M. Pierre April de la Presse canadienne sur l'aide à l'édition et le libre-échange (LA PRESSE du 19 juin).

Ce texte donne l'impression que le Canada ne veut pas inclure le secteur culturel dans les négociations portant sur le libre-échange. Or, c'est déjà fait!

L'application par le gouvernement fédéral d'un tarif de 10% sur les livres importés de langue anglaise est une réplique aux tarifs décrétés par les États-Unis sur les bardeaux de cedres canadiens. L'imposition de ce tarif sur les livres signifie effectivement que la culture est devenue objet de négociations et fait dorénavant partie de la «guerre» sur le libre-échange. Et cela, à l'initiative du Canada.

De plus, l'effet nefaste du tarif sur les livres efface complètement les bénéfices éventuels du programme d'aide annoncé par M. Masse. L'imposition du tarif aura pour conséquence la disparition de quelque \$36 millions du marché du livre canadien. La valeur du programme annoncé par le ministre des communications est de \$13 millions par année. Quatre de ces millions sont nouveaux. Ce n'est donc pas énorme par rapport aux pertes occasionnées par le nouveau tarif.

De même, selon le ministre, nous devons encourager les éditeurs canadiens à acheter davantage les droits d'ouvrages étrangers et inciter les grands acheteurs institutionnels à faire leurs acquisitions par l'intermédiaire des maisons canadiennes. Le reportage ne rapporte malheureusement pas mes propos selon lesquels l'imposition du tarif sur les livres s'oppose justement aux fins proposées par M. Masse. Les éditeurs canadiens seraient mieux desservis si le gouvernement fédéral ne coulait pas lui-même son programme d'aide avant que ce dernier soit officiellement lancé!

Lynn McDONALD
député neo-démocrate

La Guilde en accusation

Cas de discrimination

Mme Lise Bacon
Vice-premier ministre
ministère des Affaires culturelles

Il est temps que le gouvernement du Québec commence à donner l'exemple en établissant une vraie démocratie basée sur des critères plus réalistes et dans le respect de tous.

Le gouvernement doit participer à la promotion de tous ses citoyens vivant au Québec par une intégration honnête et réelle. Il faut que l'industrie culturelle du Québec reflète le vrai visage de la province d'aujourd'hui: la nation multiculturelle.

Madame le ministre, je ne mets aucunement en doute votre bonne foi à vouloir régler les problèmes des artistes québécois. Les commissions parlementaires sont de vraies farces, elles m'ont jamais apporté des solutions équitables afin de donner justice à tous les artistes vivant sur le territoire de la province. Le gouvernement précédent avait aggravé la situation. La conférence sur les industries culturelles avait ouvert la voie à la ségrégation culturelle à tous les niveaux. L'ancien ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard fut le Botha de l'apartheid culturel au Québec; plusieurs créateurs non canadiens-français pourraient en témoigner s'ils n'avaient pas peur de la répression.

Le Québec ne peut pas se vanter d'avoir une démocratie, dans l'industrie culturelle, et c'est là, la cause du marasme de cette industrie. Les décideurs souffrent de myopie culturelle ou d'incompétence en répétant d'année en année les mêmes échecs. Les propriétaires et les dirigeants des médias, télévision, radio, journaux français oublient d'ouvrir leurs yeux et leurs portes au grand potentiel culturel qui existe au pays pour favoriser les mêmes privilégiés, une clique de Canadiens français qui sont dépassés tant par leur produits que par la sur-exposition de leur talent.

En 1985, l'art nègre et les artis-

tes noirs américains ont gonflé les coffres du Québec et de la ville de Montréal, avec les expositions de Rames II, Picasso, le Festival de jazz, la cantatrice noire américaine, Michael Jackson, Miles Davis, Wilton Marsalis, etc., et plusieurs milliers de touristes noirs américains qui viennent dépenser leurs économies de l'année.

Cette année, l'exposition de la République de Chine, les vedettes noires américaines et brésiliennes du Festival de jazz de Montréal ont continué d'assurer la réussite des investissements québécois.

Madame le ministre, permettez-moi de vous mettre en garde contre ceux qui prétendent défendre les intérêts des musiciens. La Guilde des musiciens de Montréal est la grande responsable de la situation catastrophique des musiciens qu'elle prétend protéger. Elle a contribué à la fermeture de beaucoup d'établissements qui engageaient des musiciens de Montréal (en l'occurrence des clubs de jazz) par des pratiques qui font surgir des questions sur la vraie identité de la guilde.

Madame le ministre, je crois nécessaire d'entreprendre une enquête directement auprès des employeurs et des artistes, des médias, des communautés ethniques et des jeunes qui débutent dans ce domaine.

Nous dénonçons énergiquement les tracasseries que doivent endurer les propriétaires de clubs de jazz de la part de la Guilde.

Madame le ministre, vous êtes notre dernier recours pour mettre un terme aux problèmes incessants que nous cause cette «organisation étrangère» en limitant ses pouvoirs.

Espérant que ces informations vous seront utiles, je reste à votre entière disposition pour vous aider à rétablir l'ordre dans l'industrie culturelle afin que les artistes et les employeurs retrouvent un milieu plus sain et plus juste sans aucun préjugé racial.

Roué Doudou BOICEL
président, Association pour la promotion et la diffusion de la culture noire au Québec

Un avis de démission

M. Renald Savoie, Président
Commission d'appel de
françisation
des entreprises

Auriez-vous l'obligeance de transmettre à Mme Lise Bacon, ministre responsable de la Charte de la langue française, ma démission comme vice-président et membre de la Commission d'appel de francisation des entreprises?

Ma décision de démissionner immédiatement tient à la nouvelle de la nomination de M. Gilles Lalonde pour diriger le groupe de travail que Mme Lise Bacon vient de créer. Je ne mets pas en question les qualités personnelles de monsieur Lalonde, un collègue que j'estime, le vois cependant une incompatibilité entre son rôle antérieur dans le domaine linguistique et celui qu'on lui confie maintenant.

Des principes différents, à maints égards opposés, sous-tendent selon moi la Loi canadienne sur les langues officielles de 1969 et la Charte de la langue française adoptée au Québec en 1977. En raison de ceci, je vois mal qu'on ait recours à quelqu'un qui a eu pour mission jusqu'à récemment de voir à l'application de la première de ces lois en qualité de fonctionnaire au niveau fédéral pour être un enquêteur et un conseiller du Gouvernement du Québec quant à l'évolution de la seconde. C'est pour protester contre ce choix, alors que le Québec compte un grand nombre d'experts des questions et des politiques linguistiques, que je vous remets à regret ma démission.

C'est avec grand plaisir que j'ai été membre de la Commission d'appel, même si comme groupe nous n'avons eu que quelques réunions pour déterminer ce que nous aurions eu à faire si le besoin s'en était manifesté. Je me suis réjoui au cours des ans de ce que le bon travail des agents de l'Office de la langue française et les interventions du président de la Commission d'appel aient fait qu'aucun appel ne fut soumis à cet organisme. J'ai vu dans ce fait le signe d'un certain succès de la francisation dans le domaine des activités de l'administration des entreprises et j'espère que ce succès fut réel et sera durable.

Jacques BRAZEAU
Montréal

Isolés, mais civilisés

Une réaction et des opinions à la suite de l'article de Maurice Girard, de la Presse canadienne, qui avait été intitulé: «En Basse Côte-Nord, on se sent plus proche de Terre-Neuve que de Québec».

Même si vous en doutez, le journal LA PRESSE est arrivé sur la Basse Côte-Nord, et nous avons pris connaissance de votre article du 2 juin dernier.

Nous avons pu constater que lors de votre séjour sur la Basse Côte-Nord (Lourdes-de-Blanc-Sablon), vous n'avez cotoyé qu'une partie minime de la population, celle qui comme vous passe son temps, faute d'occupations plus intéressantes, à critiquer la façon de vivre des gens et à amplifier certaines réalités qui sont choses courantes ailleurs.

Un habitant raconte... et vous généralisez; voilà une erreur de logique inadmissible. Pour affirmer de tels faits, il faudrait établir des statistiques et les comparer avec celles des autres régions, bien dotées de routes, ou le taux d'accidents mortels dus à l'alcool ne cesse d'augmenter, et où les campagnes de sensibilisation con-

tre l'ivresse au volant se font de plus en plus nombreuses.

Pour ce qui est de notre fête nationale, nous la fêtons avec une bonne bière à la main, comme tout bon Québécois... et ce jour-là, nous n'avons rien à envier aux carnavaliers de Québec avec leur «petit caribou!» Sommes-nous pour cela des alcooliques?

De plus, contrairement à ce qu'on vous a raconté, et à ce que vous avez cru puisque vous en faites état, nos pêcheurs ne se promènent pas avec des batons de baseball entre les mains; ils pêchent avec des filets... ce qui ne risque pas de marquer d'échymoses les bras de leur femme. Ainsi les centres d'hébergement pour femmes battues n'ont pas de raison d'être ici.

Quant à nos jeunes, malgré l'absence de loisirs, ils ne se livrent ni à la violence ni au vandalisme. Ils n'arborescent pas le couteau ni la chaîne comme certains «gangs» de vos polyvalentes, car ici il n'y a pas de clans, il n'y a pas de batailles, et s'il y a un endroit où on laisse sans inquiétude les portes de son auto débarquées, c'est bien dans la cour de l'école! En est-il de même dans votre mé-

tropole, lors d'un défile comme celui de la coupe Stanley, par exemple?

Vous traitez nos adolescentes en termes vulgaires comme si elles étaient des filles faciles qui se livrent au premier venu. Encore là, vos informations ne sont pas fondées car nos filles se respectent sûrement plus que celles de vos trottoirs et n'exigent pas de cliniques d'avortement à coups de slogans et de pancartes.

Si nous vivons encore au rythme de la province voisine, nous ne vivons certes plus dans le style des années 30. Sachez que la culture et la civilisation ne se rendent pas avec les routes.

À l'aube d'une nouvelle saison touristique, nous vous invitons chaleureusement à revenir noyer vos préjugés dans le détroit de Belle-Ile. Pour ce, il vous faudra cependant sortir de ce monde fermé que vous avez connu, et qui n'était pas en mesure de vous renseigner adéquatement, ne s'étant jamais donné la peine d'ajuster sa montre au rythme de la vie blanc-sablonnière.

Françoise FILLION
et Arthur JONCAS
enseignants

Rapports peu harmonieux

Mme Lise Bacon,
Vice-premier ministre et
ministre des Affaires culturelles,
Québec

En cette période difficile que traverse l'Orchestre métropolitain, nous, les musiciens, tenons à vous faire part de nos réflexions. En tant que membres de la Guilde des musiciens de Montréal, nous ne pouvons accepter que celle-ci, dont le rôle est d'aider et d'encourager ses membres, s'acharne à décourager ceux qui osent sortir des sentiers battus et créer de l'emploi pour environ 65 musiciens.

Par la présente, nous donnons notre appui à M. Hun Bang, directeur général de l'Orchestre métropolitain, qui a su amener l'Orchestre où il est maintenant. Grâce à sa tenacité et à son courage, l'Orchestre a pu annoncer une deuxième saison et s'entourer d'une équipe de chefs d'orchestre qui ne peut que nous pousser à donner le meilleur de nous-mêmes.

Nous sommes conscients que notre formation ne s'est pas créée sans erreurs et que certains sont mécontents, mais nous ne pouvons laisser une minorité décider

de l'avenir de l'orchestre.

Conscients des difficultés financières de l'Orchestre, nous avons accepté unanimement, lors d'une assemblée générale en mars dernier, de faire les sacrifices nécessaires à la survie de l'Orchestre et d'accepter les délais proposés par le conseil d'administration en ce qui concerne nos salaires.

Nous pensons donc que M. Emile Subirana, président de la Guilde des musiciens de Montréal, en déclarant publiquement que l'Orchestre ne paie pas ses membres, déforme les faits et agit à l'encontre des intérêts des membres.

Nous souhaitons ardemment que M. Subirana accepte de négocier l'entente ratifiée entre les musiciens et la direction de l'Orchestre métropolitain et nous permette ainsi de bâtir notre avenir.

Nous comptons sur votre appui et sommes convaincus que notre démarche servira le développement musical de notre province.

Les musiciens de
l'Orchestre métropolitain,
Dominique DAY
relationniste

Au milieu, la vertu

La vertu a horreur des extrêmes! C'est ce qu'a rappelé récemment le juge Julien Chouinard, de la Cour suprême du Canada, lors d'une remise de diplômes à l'Université Laval. C'est avec des mots qu'on entend rarement que monsieur Chouinard a fait l'éloge de la vérité (une vertu) et incité les universitaires aussi bien que toute personne soucieuse d'une vie conforme à la réalité, à rechercher la vérité en toute occasion, spécialement dans les rapports humains et la quête d'une situation enviable dans la société.

«La vertu, en effet, est au milieu», dit le proverbe latin. Elle est aussi éloignée de l'adulation que de la fausse modestie. Dans un cas comme dans l'autre, celui qui ment ou triche pour arriver à ses fins, comme celui qui minimise ses efforts pour exploiter ses talents, sont tous deux éloignés de la vérité qui marque l'emprise de toute personne sur la réalité tout en lui assurant la seule place méritée parmi ceux et celles qui con-

tribuent au bien-être et à l'avancement de la société.

La vérité est tellement crainte et redoutée qu'elle n'est pas toujours bonne à dire, dit-on. Au contraire, si cruelle soit-elle, la vérité devrait toujours être bonne à dire, et sa recherche n'aurait point de limites, surtout à notre époque, comme le souligne le juge Chouinard, si troublée, dépressive et sceptique.

D'ailleurs, dans notre monde moderne scruté à la loupe des médias électroniques aussi bien que par l'œil perçant d'un Dieu très-fonds de la conscience de chacun, il n'est plus possible d'échapper à la vérité dans nos attitudes et nos comportements pour obtenir quelque poste, fortune ou honneurs immérités, aussi bien que pour ne point agir contre les maux de tous les jours, sans être dénoncé et châtié par l'électronique devenue pour les croyants l'outil privilégié de Dieu pour rendre à chacun selon ses oeuvres!...

Les juges, comme n'importe qui, ne sont pas exempts de faiblesses humaines, ni même d'erreurs judiciaires, mais ils sont encore les mieux placés pour discerner entre le bien et le mal, et proclamer que la vérité est le seul chemin qui mène à la paix de l'âme des individus et à la stabilité des institutions.

Si tant de prophètes ont été lapidés dans le passé, c'est généralement parce qu'ils ont crié des vérités incompatibles avec les idées, les émotions et les convoitises des masses populaires, l'orgueil insensé des tyrans ou la vanité des faux docteurs dans toute les disciplines.

Gérard LANGLOIS
Québec

Les Sheraton du Canada super-valeur estivale



Les hôtels Sheraton vous offrent la meilleure valeur hôtelière de votre été. Nos tarifs sont attrayants tous les jours, pas seulement les week-ends! Tous les tarifs sont pour une chambre; enfants hébergés gratuitement.

The Sheraton Centre of Toronto Centre-ville, Toronto, Ontario.....99\$
Le Centre Sheraton Montréal Centre-ville, Montréal, Québec.....99\$
Halifax Sheraton Port de Halifax, N.-É.....81\$

*Par chambre, par nuit: jusqu'à 2 enfants de 17 ans et moins hébergés gratuitement dans chambre avec adulte sans ill supplémentaire. Taxes et pourboires non compris; réservations obligatoires, suivant disponibilité; groupes et congrès exclus; pour hôtel seulement et non somme de la tour. Les installations récréatives de nos hôtels ne sont pas toutes identiques. Tarifs en vigueur à partir du 7 septembre 1986; peuvent varier sans avis préalable.

© 1986 The Sheraton Corporation

Sheraton
Le service hôtelier d'
ITT
1-800-325-3535
ou appelez votre agent de voyages

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction et d'informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes ou corrections	
		lundi au vendredi de 8h à 17h.	
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
annonces classées	285-6900	Carières et professions, nominations	285-7320



Notes de voyage

■ Nantes ■ Son beurre blanc

Souvenir vivace des ancêtres

■ Ancienne capitale de la Bretagne, bien que située à l'extrémité sud du territoire breton, Nantes demeure toujours une ville très fréquentée par les touristes. C'est un lieu de passage, proche de la mer, qui fait charnière entre la Bretagne (La Baule, Saint-Nazaire) et le Bocage vendéen, le Poitou-Charentes.

On lit dans *Un tour de France canadien* que « de Nantes on a beaucoup émigré vers le Canada et chaque quartier en porte la trace. Le quartier qui entoure la cathédrale Saint-Pierre fut celui de Dollier de Casson, premier urbaniste de Montréal et le plus célèbre des 24 Sulpiciens nantais à avoir gagné le Canada ».

Les quartiers les plus anciens, ceux de la cathédrale, du château et du Bouffay, avec leurs maisons typiques du XVIe siècle, en bois et torchis, conservent le souvenir des ancêtres des Brosseau, des Lespinau, des Bureau et de Jean Deniau. Ce dernier, tué par les Iroquois en 1695, laissait de nombreux enfants qui sont à l'origine de presque tous les Daigneault canadiens, nous apprend l'ouvrage cité plus haut.

« P » comme puits

■ Au centre du Bouffay, là où se trouve le siège du syndicat d'initiative et l'office du tourisme de Nantes et de la région, s'élève l'église Sainte-Croix, construite en 1671. Asile d'ombre et de recueillement, avec son sanctuaire de Notre-Dame-de-Bon Secours, elle est l'une des églises les plus fréquentées de la ville.

Ses alentours forment un labyrinthe historique très pittoresque. Quelques noms de rues me reviennent en mémoire: rue de la Baclerie, rue de la Juiverie (autrefois habitée par des Israélites), rue des Petites Ecuries, derrière la Place Sainte-Croix. Devant: rue de la Barillerie, rue du Vieil-Hôpital, rue Beaugard, toutes des rues pouvant facilement irriter les automobilistes d'aujourd'hui.

Quelques vieilles maisons, par-ci, par-là, montrent la lettre « p » (un petit p) sous le numéro cloué au-dessus de leur porte. Pourquoi ce détail qui semble marquer l'habitation d'une façon particulière?

Renseignements pris auprès du guide, il ne s'agissait pas, mais alors pas du tout, d'indiquer la maison d'un « pestiféré » mais plutôt d'enseigner que cette maison possédait un puits. Les gens pouvaient y entrer et s'approvisionner d'eau en puisant au puits, dans la cour.

À La Tasterie, les civelles

■ Nous voici attablés pour déjeuner au restaurant *La Tasterie*, rue Beaugard, au no 12, pour être plus précis. Comme l'indique la carte d'affaires de l'établissement, le patron y est chef de cuisine et *La Tasterie* se définit comme « restaurant de tradition, spécialités de poissons ».

On y sert, en saison, ces fameuses anguilles naines, les civelles, qui partent de la mer des Sargasses (au sud de la Floride) où elles se reproduisent, traversent l'Atlantique et remontent le cours de la Loire jusque dans les petites rivières qui en sont tributaires.

La renommée du beurre blanc

■ Le patron se fait aussi un point d'honneur de servir le brochet au *beurre blanc*, une autre fameuse spécialité du pays de Nantes.

De ce beurre blanc, on m'en vantait les délices avec des yeux de gourmandise. C'est un beurre liquide servi dans un petit pot qui accompagne l'assiette. Son secret: il est coupé d'un peu de vinaigre et d'échalotes hachées.

On fait remonter la naissance de cette recette nantaise à une aubergiste d'avant le siècle, Clémence Lefeuve. Celle-

ci avait hérité de sa mère, aux environs de 1890, un restaurant-buvette où s'arrêtaient les marinières. Pour eux, elle accommodait les poissons de Loire à la sauce du pays, une sauce au beurre fondu dans un peu de vinaigre.

Un jour, il lui arriva de recevoir « trois beaux messieurs distingués », notables et gastronomes nantais qui devaient devenir ses premiers bons clients et amis, car avec Clémence on était les deux à la fois. Les ayant installés dans une salle, en haut, avec vue sur la Loire, toute émue et inquiète du jugement qu'ils allaient porter sur sa cuisine, elle alla coller l'oreille à la porte.



La rue de la Juiverie est l'une de celles qui évoquent le mieux le Vieux Nantes. Toujours dominée par le beffroi de l'église Sainte-Croix, elle est devenue une rue piétonne bordée de nouvelles boutiques.

« Qu'en penses-tu? C'est bon, mais ça fait un peu sauce à moules. » Clémence fit réduire une grosse pincée d'échalotes hachées et du poivre blanc. Ce fut tout: le fameux beurre blanc était né.

Par la suite, au contact de ses clients, écoutant leurs avis, elle affirma peu à peu sa recette, modifiant les proportions et acquérant dans sa spécialité un tour de main magistral.

Sa réputation grandit rapidement et dans la classe aisée bien rares sont les Nantais qui ne soient venus un jour ou l'autre manger un beurre blanc.

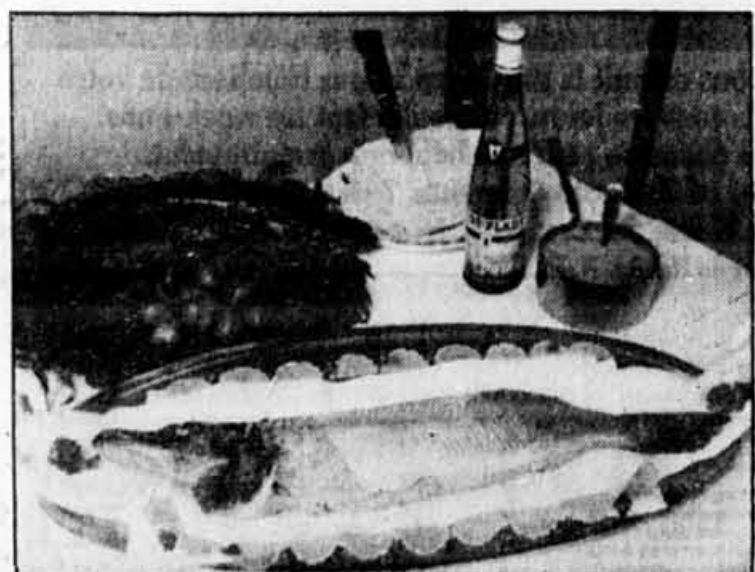
L'un des plus célèbres d'entre eux fut Aristide Briand, « l'apôtre de la paix », qui alliait à ses talents d'orateur et d'homme d'État une réelle adresse de pêcheur à la ligne et une grande finesse du palais.

Ainsi, apprenant la mort de Clémence, il déclara que sa perte était quelque peu un deuil national.

C'était peut-être un peu une boutade mais il rejoignait Brilhat-Savarin quand l'illustre gastronome disait que « la dé-

couverte d'un mets nouveau fait plus le bonheur du genre humain que la découverte d'une étoile ».

Maintenant, le beurre blanc est connu dans la France entière. Tous les traités de gastronomie en donnent plusieurs recettes souvent compliquées et rarement aussi bonnes que celle, toute simple, mise au point par Clémence.



L'appétissant brochet au beurre blanc, servi à la mode de Nantes.

ATARI

PUISSANCE À PRIX MODIQUE

ATARI SF354 — Lecteur de disquette 3.5" compris à l'achat de l'ensemble ATARI 520ST™ à prix spécial. ENSEMBLE À PRIX SPÉCIAL

\$899⁹⁵*

ENSEMBLE ATARI 520ST™ À PRIX SPÉCIAL
Maintenant, vous pouvez obtenir un ordinateur ATARI 520ST™ pour seulement \$899.95! Jamais son prix n'a été si bas! Cet ordinateur personnel facile d'utilisation possède une mémoire de 512 Ko RAM (capacité supérieure à un demi-million de caractères), souris à 2 boutons, système d'exploitation TOS™ comprenant affichage Desk Top GEM™ plus langages ST Basic et LOGO™. Avec cet ensemble, vous avez droit également à un lecteur de disquette d'une capacité de 3.5" ! Pour seulement \$899.95!

ATARI SC1224

- Moniteur couleur RGB
- Affichage 640 x 200 pixels
- 512 teintes

PRIX LA PLACE \$599.

ATARI SM124

- Moniteur monochrome haute résolution
- Affichage 640 x 400 pixels

OFFRE SPÉCIALE EN MAGASIN

GRATUIT

FEUILLE DE CALCUL PROFESSIONNELLE VIP

Gratuite à l'achat d'un système ATARI 520ST comprenant moniteur monochrome.

Valeur au détail de \$149

LA PLACE

CAMÉRA — ÉLECTRONIQUE — ORDINATEUR

2050 boul. St-Laurent

41 km² D'ÉTÉ!

Le Parc du Mont-Sainte-Anne vous invite à venir profiter de l'été... de haut en bas!

Télécabine: pour 5 \$ par adulte et 2,50 \$ par enfant, vous pourrez, en toute sécurité, contempler d'un seul coup d'oeil l'un des plus magnifiques panoramas du Québec.

Golf: pour 17 \$ en semaine et 20 \$ les fins de semaine et jours fériés, découvrez l'un des plus beaux terrains de golf de la région de Québec (18 trous à normale 72).

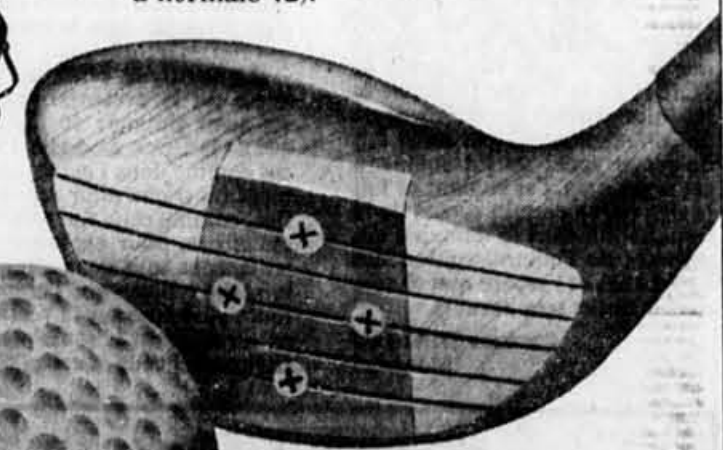


Camping: pour des vacances ou une fin de semaine de plein air, vous avez le choix parmi 166 emplacements pouvant accueillir, avec toutes les commodités nécessaires, les roulottes, tentes-roulottes et tentes.

Le Parc du Mont-Sainte-Anne offre aussi ses 41 km² d'été à tous ceux qui veulent faire du jogging (piste de 4,3 km), de la bicyclette (piste de 6,4 km) et de la randonnée pédestre. Vous pouvez aussi y venir simplement pour pique-niquer, vous faire bronzer, profiter de la nature, flâner...



Société des établissements de plein air du Québec



PARC DU MONT-SAINTE-ANNE

Pour plus de renseignements sur nos 41 km² d'été, composez le numéro de téléphone suivant: (418) 827-4561.

LES ESSAIS

Jean Basile
collaboration spéciale



JEAN GENET

Reporter de l'irréel

■ Je ne vis Jean Genet qu'une fois, rue du Cherche-midi. J'étais étudiant à Paris. Il était un auteur célèbre et encore « maudit ». J'ai le souvenir d'un petit homme aux cheveux gris, un peu rond et fatigué. Mais, de chaque côté de ce personnage menu et légendaire, on voyait, l'encadrant comme des ombres, deux jeunes gens farouchement beaux, noir d'oeil et de cheveux. Des personnages sortis tout droit de ses romans. Ses romans ! Ils sont certainement parmi les chefs-d'oeuvres du siècle bien que l'on connaisse surtout Jean Genet pour son théâtre, si l'on excepte toutefois *Querelle de Brest* dont Fassbinder fit un film honnête.

La parution de son dernier livre, *Un Captif amoureux* (1) fait donc figure d'événement littéraire et de présage, comme si Jean Genet avait attendu l'ultime libération pour publier son dernier grand livre en prose. Mais, disons-le tout de suite, il ne s'agit pas à proprement parler d'un roman mais d'une longue méditation presque journalistique sur l'expérience que Jean Genet vécut avec les Feddayin et les Panthères noires, mariage étrange d'apparence, suspect si l'on songe que bien peu de « révolutionnaires » radicaux aient, d'instinct, l'envie d'associer leur mouvement à un écrivain dont une grande partie de l'oeuvre traite de la délinquance et de l'homosexualité.

Jean Genet
Journal du voleur



Jean Genet

Mais voilà justement où l'oeuvre de Jean Genet s'affirme comme universelle au-delà de son travestissement sexuel qui n'est qu'une métaphore comme une autre. D'ailleurs, et Jean Genet en parle dans cet ouvrage, il y a tout naturellement un rapport entre la sexualité et la révolution, du moins la révolution qui commence. On sait, hélas, que les « libérations » tournent parfois à l'aigre sur ce sujet. Ni Staline, ni Castro ne sont des modèles de tolérance en ce qui concerne les déviances.

Le livre est d'abord admirablement écrit. Cela, tout le monde le sait. Jean Genet est un styliste parfois éblouissant. Il est aussi, au-delà de la matière journalistique pris dans le quotidien d'une aventure vécue au jour le jour pendant quatorze ans avec des « combattants », une tentative de recréer le réel en conservant à l'écrivain le droit à imaginer ce qu'il a vu. Il y a donc dans ce livre quelque chose d'ambigu, une ligne de flottaison qui donne le vertige même si la langue est d'un classicisme équilibré.

Le plus grand intérêt de cet ouvrage est le choix qui a poussé Jean Genet à prendre pour sujet de sa dernière littérature des groupes dits « terroristes », aux bans, comme l'on dit, des sociétés organisées. On parlera longtemps sur ce sujet quoique Jean Genet donne des fragments de réponses, quand il propose, par exemple, cette explication d'une révolution qui s'irréalise au fur et à mesure qu'elle s'enlise et de combats qui deviennent des poses « héroïques en apparence mais jouées à la perfection ». Il y a donc, dans cet ouvrage une notion pessimiste de notre vie et même de notre vie médiatisée : « Tout tombe dans les poubelles de l'histoire » dira l'un des interlocuteurs de Jean Genet. Voici donc peut-être une clé. Oui ! Tout tombe dans les « poubelles de l'histoire » comme chacun d'entre nous tombe dans la poubelle de la tombe.

Mais, si l'aspect reportage passionnera les fanatiques de la politique au Moyen-Orient, d'autres aspects intéresseront les passionnés de l'âme humaine quand elle se dresse, comme toujours le fit celle de Jean Genet, dans un « oui » à la lutte pour une libération, même si cette libération n'est qu'un leurre.

Je crois surtout qu'il s'agit essentiellement d'un travail littéraire et que Jean Genet, après avoir porté son intérêt sur l'individu, le porte ici sur le collectif. Il n'y a plus de héros ni d'héroïnes mais l'héroïsme. Que cet héroïsme porte le visage de la beauté physique, exacerbé encore par la lutte et le danger, ne fait que rajouter un vitrail à cette cathédrale d'enfants perdus que l'auteur commença à bâtir dès ses premiers livres. Quant à la vérité, ne dit-il pas de lui-même qu'il est le « spontané simulateur » ?

Mais enfin, quoique retenu sans doute parce qu'il avait vieilli et souffert, l'auteur est tout entier dans le lyrisme du titre. *Captif* ? Oui, Jean Genet était un captif de la vie. *Amoureux* ? Mais qui n'en est pas amoureux et plus encore quand, justement, cette vie est hors d'atteinte, à l'extérieur des barreaux qui nous en séparent ?

Signalons également la publication en livre de poche du *Journal du voleur* (2). Cet ouvrage porte à son apogée le « mauvais garçon » comme « type ». C'est peut-être dans ce livre, mais non le seul, où Jean Genet trace le mieux le portrait du « voleur » dans sa psychologie et son esthétisme en opposition avec l'assassin. L'exercice que je viens de faire de lire ces deux gros livres l'un après l'autre montre d'ailleurs abondamment à quel degré les personnages et le point de vue de Jean Genet sont restés stables, sous des affabulations différentes, de ce livre publié en 1949 quand Genet avait 35 ans et de *Un Captif amoureux*, alors qu'il en avait... Mon Dieu, je n'ai pas envie d'en faire le compte.

(1) *Un Captif amoureux* par Jean Genet. 500 pages, éditions Gallimard.
(2) *Le Journal du voleur* par Jean Genet. 324 pages, éditions Gallimard, col. Folio.

Un grand cirque (nouveau), un superfestival: Musicfest

■ Près de 200 représentants de la presse écrite et parlée assistaient, hier, à une impressionnante conférence de presse qui avait lieu au parc Jean-Paul II (parc Jarry) annonçant le premier Musicfest à Montréal.

JEAN BEAUNOYER

Dans une ambiance de carnaval sous le chapiteau érigé sur l'ancien terrain de baseball des Expos, des centaines de ballons s'envolaient, des clowns géants apprivoisaient les gens de la presse qui découvrèrent un nouveau concept du cirque. Il s'agit d'un festival de musique, de festivals, de divertissements pour toute la famille qui auront lieu du 22 août au 1er septembre. Ce cirque renouvelé a déjà établi ses bases à Memphis, Chicago, New York et s'étendra à une dizaine de villes américaines l'an prochain.

Une immense fête produite par Festival Events, le plus grand producteur d'événements à grands déploiements aux États-Unis qui nous permettra d'assister aux spectacles de Air Supply, Huey Lewis and the News, Elton John, Miami Sound Machine, Platinum Blonde, Dick Clark's Caravan of Rock'n'roll et Eurythmics sur la scène principale du parc Jean-Paul II, pendant la dernière semaine d'août.

D'autres artistes de calibre international viendront s'ajouter à cette liste. Une « fuite » dans un quotidien montréalais a précipité l'organisation de cette rencontre de presse qui a pris l'allure d'un immense party dans la plus pure tradition américaine. Des fanfares et jongleurs qui nous rappelaient que le Musicfest est un événement multidisciplinaire sans équivalent au Québec qui présente des évé-

nements de 16 heures à minuit la semaine et de midi à minuit le samedi et le dimanche. Un film tourné à Memphis nous permettrait de voir l'ambiance de cette foire nouveau genre avec un curieux mélange de shows rock et de spectacles de cirque Ringling Brothers et Barnum & Bailey en plus des restaurants et bistros installés sur place.

500 000 visiteurs

Un projet immense, inattendu qui a reçu l'approbation des autorités de la ville de Montréal. Une entente de cinq ans qui permettra au Musicfest associé à la brasserie O'Keefe, de s'installer dans un parc moins sollicité depuis le départ des Expos.

« Nous sommes associés à titre de partenaire égal pour la présentation de cet événement, souligne Ed Prevost, président de la brasserie. Nous prévoyons accueillir plus de 500 000 visi-

teurs et ainsi redonner un regain de vie à ce beau site du nord de Montréal. Plus de 1 000 personnes travailleront à mettre sur pied ce projet et à prendre soin du public pendant toute la durée du festival ».

Plusieurs scènes seront aménagées pour ces 11 journées de festivités. Une scène principale pour les spectacles internationaux, une scène de cirque, une scène pour « les sons de Montréal », un autre emplacement pour « la musique variée », un beer garden pour la musique country ainsi que restaurants et boutiques improvisées. Il en coûtera \$8 payable d'avance pour accéder au site et \$11 à la porte.

Après le Festival de jazz, le festival Juste pour rire, le Festival des films du monde, Montréal pourrait devenir la capitale des festivals avec ce Musicfest

Le 17e disque de l'OSM (1812), un coup de canon...

■ Qu'est-ce que les Forces armées canadiennes de Valcartier et le nouveau disque de l'OSM ont en commun ? Les canons qui ponctuent l'*Ouverture 1812* de Tchaïkovski !

VÉRONIQUE ROBERT
collaboration spéciale

Chaque année, l'OSM enregistre en moyenne quatre disques, dont un de musique classique légère. Cette année, l'enregistrement de musique « populaire » est consacré à Tchaïkovski : en plus de l'*Ouverture 1812*, on y trouve le *Capriccio italien*, la suite *Casse-noisette* et la *Marche slave*. L'Orchestre est dirigé par son chef, Charles Dutoit.

Ce disque promet d'être des plus colorés : aux canons de Valcartier s'ajoutent le Gros Bourdon de la basilique Notre-Dame et le carillon de la Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré, à Québec. Ces « effets spéciaux » ont été enregistrés séparément en système digital et rajoutés en studio.

Selon Charles Dutoit, les disques de musique classique légère représentent une activité essentielle de l'orchestre. « Il est important pour nous de rejoindre le vaste public qui assiste à nos concerts dans les parcs. Ces auditeurs n'achèteront pas forcément l'*Oiseau de Feu* de Stravinski, mais ils aimeraient bien posséder un disque de l'OSM et

nous n'avons pas le droit de les négliger. »

La carrière discographique de l'OSM a pris son essor avec l'arrivée de Charles Dutoit. Son premier microsillon, *Daphnis et Chloé* de Ravel, a mis l'Orchestre sur la carte en raflant cinq prix, dont le Grand Prix du Disque de l'Académie Charles Cros et le Prix mondial du disque de Montreux.

Le deuxième enregistrement, sur lequel figurait le populaire *Boléro* de Ravel, a atteint le niveau de Disque de Platine en décembre 1984 et constitue le best-seller des disques compacts de la maison Decca.

Tous les disques de l'OSM sont enregistrés à l'église Saint-Eustache, « le seul endroit au Québec où l'OSM sonne comme l'OSM », laisse tomber Charles Dutoit. « L'acoustique y est excellente. Le seul ennui est que, l'acoustique de la Place des Arts étant si mauvaise, il faut à chaque fois réviser complètement l'équilibre de l'orchestre. »

Ce disque Tchaïkovski sera lancé officiellement ce soir, lors de la réception à l'Hôtel de Ville qui suivra le concert de l'OSM au Vieux-Port. Le concert, qui commencera à 20 heures, se terminera par l'*Ouverture 1812* où on entendra cette fois les canons de la compagnie Franche de la Marine. En cas de pluie, le concert, de même que le lancement, seront remis au lundi 14 juillet.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

Le nouveau disque de l'OSM sera en vente à partir de demain. Samedi matin, entre 11 h et midi, Charles Dutoit sera au magasin Edmond Archambault, rue Sainte-Catherine, pour l'autographier.



Louise Cousineau

L'AUTOMNE AU 12
Même
The Price is right
change de place

■ Les fidèles du canal 12 auront du mal à s'y reconnaître cet automne dans la nouvelle programmation. A part les jeudis soirs, où on continue à afficher la série de comédies *The Cosby Show*, *Family Ties*, *Cheers* et *Night Court*, entre 20 h et 22 h, les changements sont nombreux. Même *The Price is right*, le quizz que le 12 affiche à 17 h depuis des années, déménagera en septembre de 16 h 30 à 17 h 30. Histoire d'essayer de récupérer une partie de l'auditoire francophone qui a déserté les splendeurs de *The Price* pour les amusements de *Montréal en direct*. En affichant le quizz une demi-heure avant le show de M. Marcotte, on espère que les amateurs resteront jusqu'à la fin, pour voir qui va gagner le gros lot final.

La bataille du vendredi soir promet d'être particulièrement intéressante, alors que le 12 affichera *Miami Vice* à 21 h, contre *Dallas* à CBC. Un *Miami Vice* où les scénarios seront plus étoffés, alors que jusqu'ici l'apparence a eu plus d'importance que la substance. A 22 h, ce sera la nouvelle série très attendue, *L.A. Law*, une production de Steven Bochco, le co-créateur et producteur du magnifique *Hill Street Blues*, que malheureusement notre canal 12 a laissé tomber la saison dernière et qui ne sera toujours pas à l'affiche la saison prochaine.

Mais *L.A. Law*, si on en juge

par un court extrait montré hier lors de la présentation de CFCF, est une histoire prometteuse. Ça se déroule dans un gros bureau d'avocats de Los Angeles et on y sent la même vitalité grouillante qu'on observe dans *Hill Street Blues*.

Les avocats reviennent à la mode puisque CFCF affichera aussi une autre série dont les héros sont un avocat et sa fille. *Matlock* passera les mardis à 20 h en remplacement du *A Team* (eh oui, le brave Mr. T disparaît de nos écrans). Andy Griffith revient à la télé dans le rôle-titre.

Tout de suite après, les mardis soirs à 21 h, ce sera *Moonlighting*, la délicieuse comédie policière mettant en vedette Cybill Shepherd qui ne passait que sur ABC la saison dernière. Et pour terminer cette soirée où le crime domine, une nouvelle série, *Our kind of town*, dont les personnages principaux sont un couple bizarrement assorti : elle est journaliste et lui est restaurateur. L'extrait qu'on a pu voir hier n'était pas très prometteur. L'interprète de la journaliste, Shelly Hack, a une voix étonnante, le scénario a l'air bien bon, les dialogues itou et on a eu le temps de voir une poursuite en voiture. Une de plus.

Du côté comédie, une addition qui nous a bien fait rire au lancement hier : *Easy Street*, avec Loní Anderson qui ressem-

ble toujours à Barbie. Elle incarne une jeune veuve super riche qui invite son vieil oncle grincheux et son vieux copain noir à quitter leur taudis pour venir habiter son château. L'extrait d'hier était donc fort drôle, mais des critiques américains qui ont vu un épisode au complet doutent que la série dure longtemps. *Easy Street* passera les dimanches soirs à 19 h. Il faut savoir qu'aux USA, c'est l'heure de 60 minutes, un show d'information qui domine le palmarès et qui fait la vie dure à la compétition.

Parmi ses nouveautés, le 12 n'aura pas que des produits américains. En cherchant bien, on trouve les jeudis à 19 h 30 *The Campbells*, une série historique qui se déroule dans le Haut-Canada en 1830. On verra ça en épisodes de 30 minutes.

Autre nouvelle série canadienne : *Pet Peeves*, une série produite quelque part dans l'Ouest qui doit passer les dimanches à 19 h 30, qui est sensée être drôle et dont l'animateur n'est pas encore trouvé.

Wheel of fortune à midi
Les amateurs de quizz auront remarqué que *The Price is right* fait disparaître *Wheel of Fortune* de la programmation de fin d'après-midi. C'est qu'on déménage la roue à midi du lundi au vendredi. Il y aura également tous les matins, de 9 h 30 à 10 h, un quizz intitulé *The New Chain Reaction* où les lots peu-

vent dépasser \$15000. Ce quizz, produit dans les studios de CFCF, a été vendu à la chaîne américaine USA Network.

Autre nouveauté produite à CFCF : *Renovation Zone*, les samedis à 11 h, où on montrera au public comment rénover un logement. Tout à fait ce qu'il nous faut ces années-ci.

Mini-séries torrides

Du côté des mini-séries, préparez-vous à une saison de contes de fées assainonnés aux goûts du jour, de sexe, de fric et d'intrigue. *Monte-Carlo*, avec Joan Collins dans le rôle d'une sorte de Mata-Hari durant la Deuxième guerre mondiale. *I'll take Manhattan*, de Judith Kranz qui a signé *Mistral's Daughter*, et *Chances Lucky*, de Jackie Collins, sœur de Joan et auteur de *Hollywood Wives*. Également à l'affiche, *The Frank Sinatra Story*, dont le scénario est écrit par sa fille.

Le 12 a laissé tomber le hockey, mais pas *Dynasty* ni *Highway to Heaven*. Et *Knots Landing* reviendra à l'horaire.

Et un retour d'outre-tombe : *The Honeymooners* avec Jackie Gleason, qui passera les samedis matins à 11 h 30. C'est encore aussi drôle.

HORAIRE RÉVISÉ

- 20:00 (1) (2) (3) — Station Soleil
Invités: les trois Jeanne, Jano Bergeron, Micheline Goulet, Denise Filiatrault, Daniel Prevost, Lise Corbeil-Robin et Dr Pavel Hamel.
- 21:00 (3) — CBS Special
60th Anniversary of Grand Ole Opry. Inv.: Roy Acuff, Alabama et Dolly Parton.
- 22:00 (1) (2) (3) — Miami Vice
Junk Love.
- 00:30 (2) — Fin des émissions
(Le film *Three on a Match* est retiré de l'horaire).

Montréal ne veut plus de la Biennale des arts de la rue

■ Montréal a retiré sa candidature pour accueillir la Biennale internationale des arts de la rue. Le maire Jean Drapeau l'a confirmé hier soir à une assemblée du conseil municipal.

M. Drapeau répondait à une question de Jean Doré, chef du Rassemblement des citoyens de Montréal.

« Je ne pouvais pas obtenir l'assurance que le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral allaient participer financièrement, a répondu le maire. Je ne pouvais donc pas réitérer la candidature. »

La Biennale — une grande manifestation artistique à mi-chemin entre l'exposition et le happening — n'a pas cessé d'être reportée depuis l'annonce de l'événement, en 1984.

Elle devait d'abord se tenir en 1985, puis en 1986, puis encore plus tard.

Le comité organisateur de cette cinquième biennale disposait en principe d'un budget de \$5 millions, dont \$1,1 million en provenance du gouvernement québécois. Le gouvernement fédéral s'était engagé à verser une somme identique.

Le meilleur endroit pour l'OSM, c'est encore la PDA

— Guy Joron

La place de l'Orchestre symphonique de Montréal est encore à la Place des Arts a souligné hier M. Guy Joron, président de la société de la PDA, devant le Comité consultatif des projets de construction de la salle de l'OSM et du Musée d'art contemporain.

M. Joron a souligné que la vocation de la Place des Arts avait été des le départ de doter Montréal d'une salle de concert, d'opéra et de ballet. « Cette vocation est toujours pertinente », a-t-il affirmé.

Le président de la PDA estime que le rôle de salles subven-

La PDA recommande d'investir dans le réaménagement scénique de la salle Wilfrid-Pelletier

tionnées est de perpétuer des formes d'art comme la musique, l'art lyrique, la danse et le théâtre, et non d'accueillir des variétés, qui est plutôt la vocation des salles privées. M. Joron croit que le départ de l'OSM entraînerait un changement de vocation profond de la Place des Arts.

D'ailleurs, pour mieux répondre aux besoins de ses locataires privilégiés comme l'OSM, l'Opéra de Montréal et les Grands ballets canadiens, la société recommandera au ministère des Affaires culturelles d'investir dans le réaménagement scénique de la salle Wilfrid-Pelletier. Ce réaménagement rendrait possible un plus grand nombre de spectacles et servirait à l'OSM pour ses répétitions.

M. Joron a enfin rappelé qu'il en coûterait aujourd'hui \$200 millions pour reconstruire la Place des Arts.



Marilyn, alors qu'il comparait hier.

Boy George en cure de désintoxication

LONDRES (AP) — Le chanteur Marilyn a comparu devant le tribunal hier, alors qu'il est inculpé pour possession d'héroïne, tandis que son ami rocker Boy George, lui aussi impliqué dans un scandale de drogue, suit un traitement médical.

Le blond Marilyn, 23 ans, a été libéré provisoirement en attendant de témoigner de nouveau. Quatre autres personnes, dont le frère de Boy George, Kevin O'Dowd, ont été placées en détention pour une semaine pour complicité pour avoir fourni de l'héroïne au chanteur.

La brigade des stupéfiants a effectué, mardi, des raids chez six personnes, y compris Boy George, qui n'était pas chez lui à ce

moment-là. Sa compagnie de disques, Virgin, a annoncé qu'il suivait un traitement médical.

Selon la presse britannique, le chanteur aux allures d'androgynisme, qui est âgé de 25 ans, dépendait jusqu'à 800 livres (\$1 600) par jour pour se procurer l'héroïne dont il avait besoin et c'est son père qui est intervenu auprès de la police pour le sauver.

Cure de désintoxication

Alors que des rumeurs annonçaient que le chanteur avait fui aux États-Unis, Virgin a annoncé dans un communiqué qu'il avait été placé sous contrôle médical, lundi, dans un endroit qui n'a pas été précisé. « La police en a été informée, dit ce communiqué. Il serait très appréciable que la presse laisse Boy George tranquille pour un mois. » Le chanteur a besoin « de se reposer de toutes ces tensions », a déclaré la porte-parole de Virgin, Ellie Smith.

Virgin n'a pas précisé pourquoi Boy George était sous contrôle médical. La semaine dernière, l'un des frères du chanteur avait annoncé qu'il était heroinomane depuis huit mois. Le chanteur et un autre de ses frères, Gerald, ont démenti l'information.

Un communiqué de Scotland Yard a annoncé que le chanteur ne serait pas interrogé avant la fin de son traitement. « Depuis que nous avons demandé à George O'Dowd (Boy George) de se présenter, la police a été informée que M. O'Dowd suivait un traitement médical à plein temps. Nous pensons qu'il ne serait pas approprié de l'interroger avant la fin du traitement. »

Comparaison de Marilyn

Lors de l'audience au tribunal, le chanteur Marilyn, de son vrai nom Peter Robinson, est arrivé vêtu de noir avec du rimmel mauve sur les cils. Il n'a fait aucune déclaration. La mère de Boy George était elle aussi présente et s'est refusée à tout commentaire.

Les personnes placées en détention sont : Kevin O'Dowd, Anne Tinmaung, 28 ans, Diane Feiner, 35 ans, et Steven Luben, 35 ans, soupçonnés de complicité pour avoir fourni de l'héroïne au chanteur.

Boy George est devenu célèbre avec son groupe, Culture Club, en 1982. Il est très ami avec Marilyn depuis trois ans. Ce dernier a remporté un grand succès avec son disque *Calling Your Name*, paru en 1984.

Devinez qui sera l'âme de la réunion?

Week-end de terreur

(APRIL FOOL'S DAY)

Un film PARAMOUNT

Le PARISIEN 400 STE CATHERINE Q. 366-3856

LAVAL CENTRE L'AVL 660-7776

ROBIN WILLIAMS PETER O'TOOLE RICK MORANIS

CLUB PARADISE

Des vacances que vous n'oublierez jamais, malgré tous les efforts que vous pourriez faire.

WARNER BROS. PRESENTS MICHAEL SHANBERG RÉGISSEUR HAROLD RAMIS SCÉNARISTE

ROBIN WILLIAMS - PETER O'TOOLE - RICK MORANIS - CLUB PARADISE - TIMMY CLIFF - TWIGGY - ADOLPH CAESAR - EUGENE LEVY

ALAN GREISMAN ED BOBOTO & TOM LEOPOLD CHRIS MILLER & DAVID STANTON

HAROLD RAMIS & BRIAN DOYLE MURRAY MICHAEL SHANBERG HAROLD RAMIS

ACUCUN LAISSER-PASSER

DOLBY STEREO

PALACE 568 STE CATHERINE W. 866-5601

DORVAL 250 AVE. DORVAL Q. 550-5500

PLACE DU PARC 3575 AVE. DU PARC 544-9470

GREENFIELD PARK 590 BOUL. TASCHEAU Q. 571-5123

Cinéparc DOLLARD TRANS-CANADIENNE CORNÉ 55 554-8442

Plus au Cinéparc: «SPIES LIKE US»

THIEFAINE

UN SOIR SEULEMENT

SPECTRUM

12 JUILLET 21 HEURES

Billets en vente au Spectrum et à tous les comptoirs Ticketron

LA TOUTE NOUVELLE COMÉDIE DE

TERENCE HILL / BUD SPENCER

DES DEMAIN

LES SUPER FLICS DE MIAMI

Complément de programme aux Paradis, Châteauguay et ciné-parcs

BERRI PARADIS CHATEAUGUAY

STE DENIS STE CATHERINE 288-2115 8215 RUE MICHELLE 354-3110 CINEMA CHATEAUGUAY 868-0141

CINE-PARC ODEON CINE-PARC CHATEAUGUAY

TRANSCAR SORTIE 1ST BRUNDI 98 855-0992 6 KM DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 881-1310

CINE-PARC REPENTIGNY CINE-PARC ST-EUSTACHE

ROUTE 40 (SORTIE 100) 581-7730 881-8641 ROUTE 15 (SORTIE 21) 472-8660 879-1797

CINÉPLEX ODEON

BERRI

3 HOMMES ET UN COUFFIN (G) 12:30 - 2:30 - 5:10 - 7:30 - 9:50

HISTOIRE OFFICIELLE (G) 1:00 - 9:20

UN HOMME PARI LES LIONS (G) 12:30 - 2:30 - 4:30

QUELLE NUIT DE GALERIE (14 ans) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

SAC DE NOUËDS (14 ans) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

MISSISSIPPI BLUES (G) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

LE DAUPHIN Bonbon près d'Herbyville 721-6880

UN HOMME PARI LES LIONS (G) 5:00 - 7:00 - 9:00

SOUVENIRS D'AFRIQUE (G) 8:00

ERMITAGE St-Denis & Jerry 386-5577

HANNAH ET SES SOEURS (G) 7:00 - 9:30

CRÉMAZIE St-Denis & Crémazie 388-4210

LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN (14 ans) 12:30 - 2:30 - 5:00 - 7:30 - 9:35

CHAMPLAIN Ste-Catherine & Papineau 524-1885

POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 1:30 - 3:30 - 5:05 - 7:10 - 9:05

PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 1:40 - 3:35 - 5:30 - 7:25 - 9:20

JEAN-TALON 2 nez & fest de Pie-IX 725-7000

POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 7:00 - 9:00

CARTIER-LAVAL 228, boul. des Laurentides 863-5124

PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 7:15 - 9:15

ODEON-LAVAL Centre 2000 - Boul. St-Martin 887-5207

POLTERGEIST NO 2 (v.1) (14 ans) 7:30 - 9:30

LEGAL EAGLES (G) 7:00 - 9:15

BROSSARD Mail Champlain 485-5906

POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

LEGAL EAGLES (G) 12:25 - 2:25 - 4:45 - 7:00 - 9:05

KARATE KID 2 (G) 12:15 - 2:20 - 4:30 - 6:45 - 9:00

LONGUEUIL Place Longueuil 879-7451

LE DECLIN DE L'EMPIRE AMERICAIN (14 ans) 7:15 - 9:15

PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 7:30 - 9:30

MERCIER Ste-Catherine & Pie-IX 256-6224

LES GOULES (G) 8:30

2ème film: MAITRE DU JEU 7:00

PARIS 896, Ste-Catherine Q. 875-1882

PSYCHO 3 (v.1) (18 ans) 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00

CINÉ-PARCS

moins de 14 ans admis gratuitement

CINÉ-PARC ODEON Trans-Can. (sortie 95) 855-0992

POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 2ème film: L'ANNÉE DU DRAGON

KARATE KID 2 (G) 2ème film: IRON EAGLES

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE Trans-Can. (sortie 95) 855-5515

UN HOMME PARI LES LIONS (G) 2ème film: LES AVENTURIERS DU RÊVE

LES GOULES (G) 2ème film: MAITRE DU JEU

CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 891-1310 8 km du pont Mercier vers Châteauguay

LE DIAMANT DU NIL (G) 2ème film: COCCON

BACK TO SCHOOL (14 ans) 2ème film: RETURN OF THE LIVING DEAD

UN HOMME PARI LES LIONS (G) 2ème film: DRÔLE DE FLIC

CINÉ-PARC LAVAL Auto. des Laurentides (sortie 14) 622-5555

KARATE KID 2 (G) 2ème film: IRON EAGLES

UN HOMME PARI LES LIONS (G) 2ème film: L'ÉPÉE SAUVAGE

LE DIAMANT DU NIL (G) 2ème film: COCCON

POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 2ème film: L'ANNÉE DU DRAGON

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME Auto. des Laurentides (sortie 44) 436-4773

RETOUR VERS LE FUTUR (14 ans) 2ème film: CRÉATURE DE RÊVE

POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 2ème film: L'ANNÉE DU DRAGON

CINÉ-PARC VAUDREUIL Trans-Can. (sortie 31) 455-5154

POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 2ème film: L'ALBES ROUGE

CONQUÊTES DE VACANCES (14 ans) 2ème film: DELTA FORCE

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE Route 15 (sortie 21) 472-8660 879-1797

POLICE ACADEMY 3 (14 ans) 2ème film: POLICE ACADEMY 2

RETOUR VERS LE FUTUR (14 ans) 2ème film: POLICE ACADEMY 1

CONQUÊTES DE VACANCES (14 ans) 2ème film: LA FORÊT D'ÉMERAUDES

LES GOULES (G) 2ème film: MAITRE DU JEU

LABYRINTH (G) 2ème film: VOLUNTEERS

CINÉ-PARC REPENTIGNY Route 40 (sortie 100) 581-7740 861-8641

CONQUÊTES DE VACANCES (14 ans) 2ème film: DELTA FORCE

POLTERGEIST 2 (v.1) (14 ans) 2ème film: L'ANNÉE DU DRAGON

CINÉ-PARC ST-HILAIRE Route 20 (Sortie 115) 467-3209

POLICE ACADEMY 3 (v.1) (14 ans) 2ème film: POLICE ACADEMY 2

RETOUR VERS LE FUTUR (G) 2ème film: CRÉATURE DE RÊVE

la presse

bonjour! Québec

PRÉSENTE LE

FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE

1-759-7636

10 JUILLET 20h30 soirée du MAURIER

ALEXANDRE LAGOYA, guitariste

Weiss - Tarrega - Albeniz - Granados...

Salle ROLLAND-BRUNELLE du cégep Joliette de Lanaudière

Billets également disponibles à la Place des Arts

15 JUILLET 20 h 30 soirée CORELL

ERIK BERCHOT, pianiste (du film «PARTIR REVENIR»)

ÉLAINE MARCIL, violoniste

Programme Chopin: Impromptu No 3, Sonate No 2, Polonaise No 6, Mazurka No 1 et No 4, Scherzo No 2

ÉGLISE de ST-PAUL Billets en vente à la porte Soirée commanditée par Ciment Indépendant

17 JUILLET 20h30 soirée du MAURIER

MARILYN HORNE, mezzo-soprano

WARREN JONES, pianiste

Salle ROLLAND-BRUNELLE du CÉGEP Joliette de Lanaudière

Billets en vente à la porte

«Ils sont de retour»

EN VERSION FRANÇAISE

POLTERGEIST II

À l'affiche aux Champlain, Brossard, Jean-Talon, Laval, Paradis, Rex St-Jérôme, Châteauguay et aux ciné-parcs Odeon, Laval, Vaudreuil, St-Jérôme et Repentigny.

UNE FOIS INSTALLÉ DANS VOTRE MAISON VOUS NE POURREZ PLUS VOUS EN DÉBARASSER...

LES GOULES

À la fin... ils vous auront!

À l'affiche aux Mercier, Complexe Desjardins et aux ciné-parcs Boucherville et St-Eustache.

Thiéfaïne : entre le délire et la provocation

Auteur-interprète fort connu en France, Hubert-Félix Thiéfaïne est encore peu connu ici. Ses chansons balancent entre le délire et la provocation : *Enfermé dans les cabinets*, *Scorbut*, *De l'amour, de l'art ou du cochon*, *Nyctalopus Airline* ou *113e cigarette sans dormir* ne sont que quelques titres assez révélateurs du personnage.

gnification nouvelle à chaque mot que l'on prononce. C'est une sorte de petite alchimie sans prétention », explique le chanteur.

Avec sept disques en sept ans, Hubert-Félix Thiéfaïne n'écouise aucune cause sociale ou politique. « J'aime bien passer beaucoup de temps à dépendre un

décor où je fais évoluer des personnages. Il y a autant d'éléments dans les décors que dans les personnages et l'histoire elle-même, c'est comme un puzzle pour moi ».

Hubert-Félix Thiéfaïne attire surtout un public de jeunes entre 16 et 20 ans. « Ces jeunes cherchent à retrouver une cer-

taine part de rêve qui n'est pas le rêve bleu ni rose, mais qui est plutôt une partie onirique d'eux-mêmes. La jeunesse est en apparence plus tranquille et elle a beaucoup bénéficié des parents, les conflits de génération semblent aplatis », dit-il.

L'interprète qui avait 20 ans en mai 68 lors des fameux évé-

nements qui ont marqué la France, affirme qu'à ce moment les mecs n'étaient pas vraiment politisés. « C'était plus profond, c'était une révolte par rapport à un tas de trucs dans lesquels on était coincés ».

Dans sa carrière, il y a eu des moments de rupture et des virages, comme lorsqu'il a passé des

cabarets à des scènes plus grandes, lorsqu'il a joué seul à la guitare, puis avec un groupe, ou encore au moment où il a troqué une musique tirant sur le folk pour un son plus rock. « Il y a eu rupture quand j'ai passé du surréalisme tous azimuts au réalisme noir et il y aura d'autres coupures je pense ».

JOHANNE ROY

de la Presse Canadienne

Pour sa première visite au Québec, ce chanteur rock de 38 ans s'est produit au Festival



Hubert-Félix Thiéfaïne sera au Spectrum demain soir et samedi.

d'été de la Vieille capitale et il sera au Spectrum de Montréal demain soir et samedi.

Hubert-Félix Thiéfaïne est à mille lieux du communicateur aguerris qui vend son spectacle à coups de superlatifs. « Je monte sur scène, je chante ; parfois je mets des affiches pour inviter les gens à venir, s'ils viennent tant mieux », souligne-t-il en entrevue.

Créateur solitaire certes, mais avant tout observateur de petits riens de la rue, telle une chausure de femme au milieu d'un bouquet de fleurs éventrées, qui lui fournissent souvent son inspiration, il semble traverser la vie de façon imperméable, sans doute pour mieux se protéger des écorchures.

« J'aime les mots et j'essaie de m'amuser avec et d'en faire une harmonie qui s'entrechoque ou une sorte d'éclatement. Pour moi, toute création doit être choquante, sinon on reste avec ce qui est déjà fait. Il y a une si-

Cinemas Unis

LES INTERDITS DU MONDE

Le PARISIEN 400 STE CATHERINE 0 966 3602

VERSAILLES PLACE VERSAILLES 303 7900

LES YEUX BANDÉS

un film de CARLOS SAURA

Le PARISIEN 400 STE CATHERINE 0 966 3602

avec Géraldine Chaplin

NEIGE

avec Juliet Berto

ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053

PRINCE Under the CHERRY MOON

Aucun laissez-passer

Le PARISIEN 400 STE CATHERINE 0 966 3602

PLACE DU PARC 3075 Ave. du Parc 844 9470

Plus Cinéparc: «PURPLE RAIN»

SON PREMIER FESTIVAL DE FILMS SOVIÉTIQUES

en langue française

2e film du Festival:

ANNA KARÉNINE

Après «LES GRIFFES DE LA NUIT» L'homme de vos rêves est de retour

LA REVANCHE DE FREDDY (ELM STREET)

Le PARISIEN 400 STE CATHERINE 0 966 3602

STALLONE COBRA

70MM PALACE 698 STE CATHERINE 0 966 6981

Adultes: \$6.00
Adolescents: \$5.50
Enfants: \$2.50
Age d'Or: \$2.50

AUCUN LAISSEZ-PASSER

RUNNING SCARED

Le PARISIEN 400 STE CATHERINE 0 966 3602

LAVAL CENTRE LAVAL 688 7776

KENT 8000 SHEPPARD AVE. E. 489 8703

Cinéparc DOLLARD 5500 STE CATHERINE 0 966 8642

Plus Cinéparc: «WISE GUYS»

RAW DEAL

Version originale anglaise

Le PARISIEN 400 STE CATHERINE 0 966 3602

FERRIS BUELLER'S DAY OFF

Les efforts d'un homme pour se la couler douce.

A PARAMOUNT PICTURE

Le PARISIEN 400 STE CATHERINE 0 966 6981

FAIRVIEW CENTRE FAIRVIEW 698 0505

THÉÂTRE D'ÉTÉ

L'AMÉRIQUE À SEC

Comédie originale de Marcel Dubé jusqu'au 31 août

du mardi au sam. 20h30 dim. 20h

Théâtre de l'Écluse

51 Jean sur Richelieu Centre culturel Fenwick

Charest 190 rue Lacombe (à l'ouest des Cas- tles de l'Est) 22 rue 251 boul. Sémi- naire Sud. St-Jacques à gauche. Laurier à (514) 348-5312

Rés. inf.

1-800-361-9289 (514) 455-9341. Visa, MasterCard

RUTHLESS PEOPLE

Bette Midler Danny De Vito

Aucun laissez-passer

au YORK seulement

Adultes: \$6.00
Adolescents: \$5.50
Enfants et Age d'Or: \$2.50

70MM DOLBY STEREO

YORK 1487 STE CATHERINE 0 967 8978

DORVAL 250 Ave. DORVAL 631 6306

CAPITOL 550 STE CATHERINE 0 966 0041

GREENFIELD PARK 519 BUL. TACHÉRIEUX 671 8109

LAVAL CENTRE LAVAL 688 7776

Cinéparc DOLLARD 5500 STE CATHERINE 0 966 8642

Plus Cinéparc: «HIGHLANDER»

WALT DISNEY PICTURES

PRESENTS

THE GREAT MOUSE DETECTIVE

Plus court métrage s'intitulant: CLOCK CLEANERS

Aucun laissez-passer

Adultes et adolescents: \$3.50
Enfants et Age d'Or: \$2.50

70MM DOLBY STEREO

LOEWS 954 STE CATHERINE 0 961 9637

Le CINÉMA 1000 RUELLE DU SACRÉ-CŒUR 347-2477

FAIRVIEW CENTRE FAIRVIEW 698 0505

LAVAL CENTRE LAVAL 688 7776

PLACE DU PARC 3075 Ave. du Parc 844 9470

VERSION FRANÇAISE

TOM CRUISE TOP GUN

Le PARISIEN 400 STE CATHERINE 0 966 3602

GREENFIELD PARK 519 BUL. TACHÉRIEUX 671 8109

LAVAL CENTRE LAVAL 688 7776

VERSAILLES PLACE VERSAILLES 303 7900

Version anglaise à l'IMPERIAL, DORVAL et CINÉPARC. (Prix 70MM Dolby stéréo à l'IMPERIAL)

LES THÉÂTRES D'ÉTÉ DU QUÉBEC

QUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

THÉÂTRE DES CASCADES: «Suite Californienne», comédie de Neil Simon avec Denise Filiatrault, Pascal Rollin, M.E.S., Robert Lepage. 19 juin au 31 août, mer. au sam. 20h30, dim. 20h. Forfaits, croisières, visites historiques, repas, spectacle. Pointe-des-Cascades, route 20, direction Dorval, site camping Pointe-des-Cascades. 1-800-361-9289, (514) 455-9341. Visa, MasterCard.

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU INC.: CÔTEAU-DU-LAC: «FAUT DIVORCER», pièce québécoise de Bertrand B. Leblanc, M.E.S., Y. Canuel, avec Lucile Papiéau, Claude Préfontaine, Yvan Canuel. 25 juin au 23 août. Avant 15 juin (514) 764-3334 après (514) 456-3224. Transcanadienne (40 ouest ou 20 ouest), s. 17.

MONTRÉAL

ARTHUR CAFÉ BAROQUE: «IRMA LA DOUCE», comédie musicale de Marguerite Monnot - 7 comédiens avec orchestre. M.E.S., Philippe Grenier, chorégraphie Dominique Giraldeau. Mer. au ven. 21h, sam. 19h30 et 22h30, dim. 20h. Billets 10\$, sam. 12\$. Forfait (din.-spect.) 32,75\$. Hôtel Reine Elizabeth. Rés.: 861-3511, poste 2237. Les Productions de Café-Concert Inc.

RIVE-SUD

AUBERGE NATIONALE: «L'ESTIVAL DU MONOLOGUE» présente «Marcel... tu m'hantes», dans des styles de musique variés, tous les jeudis et vendredis à 21h, du 28 juin au 22 août. Lieu: dans les jardins du musée Laurier, 16, rue Laurier ouest, Arthabaska De Mil, route 20 sortie 210. De Québec, route 20 sortie 162. On peut aussi visiter les expositions présentées à l'intérieur du musée Laurier. Prix spéciaux pour groupes. Rés.: (819) 357-9894 ou 357-8655.

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE: «L'AMOUR À L'AGENDA», création québécoise de Michel-Marc Bouchard, M.E.S., Gilbert Lepage. En vedette: Brigitte Picard, Rita Lalonde, Hubert Loistelle, Claude Laroche, Jean Maheux. Du 17 juin au 31 août. Mar. au ven. 21h, sam. 19h et 22h. Saint-Marc-sur-Richelieu, JOL 260. Sortie 112, route 20. (514) 584-2271.

LA RELÈVE À MICHAUD: «LE PORTE-MONNAÏE», comédie de M.-T. Quignon, avec Claude Michaud, Marthe Choquette, J.-P. Chartrand, Marc Grégoire, Renée Cossette, St-Mathieu de Belœil, Rte 20, sortie 105, 464-0089.

THÉÂTRE À L'OMBRELLE DE CHAMBLY: «J'POGNE ENCORE, HECTOR», comédie de F. Charland et R. Aubry avec Francine Charland (ou Sylvie Marneau) et Yves Sénécal, du 30 juin au 3 sept., les lun., mar., mer., à 20h30, ou 1717, boul. Périgny, Chamblly (rte 112). Forfait souper-théâtre. Croisière rés.: 447-1042.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE BÉLOEIL: «RELAXE MAX, RELAXE», comédie d'Yvon Brochu avec Claude Gai, Danielle Ogdéra, Lorraine Auger, Larry-Michel Demers. Meilleur service, meilleure climatisation, terrasse. À Belœil sur le bord du Richelieu, site enchanteur. Du 12 juin au 31 août, mer. au ven. 20h30 et sam. 19h et 22h. Autoroute 20, sortie 109 ou par la route 116. (514) 464-4772.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MARIEVILLE: «LE PARADIS À LA FIN DE VOS JOURS», comédie de Jean Daigle, mise en scène: Gaëtan Labrière, avec Edgar Frutier, Lénie Scalfi, Colette Courtois, Yvette Thuot, dès le 5 juin. Réservation: (514) 460-3033, (514) 861-4938.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE ST-OURS: «J'POGNE ENCORE, HECTOR», comédie de R. Aubry avec Francine Charland, Yves Sénécal, 27 juin au 6 sept. Ven., sam., dim. 20h30, 2555, Rang Sud du Ruisseau St-Ours (rte 20, sortie 113 vers Sorel), 785-2732, 785-2053.

THÉÂTRE D'ÉTÉ LE SAINT-LAURENT: (ÎLE CHARRON): «LE RETOUR DU COLO-NEL», comédie de Bricaire et Lasey-gues. En vedette: Guilda, Réjean Lefrançois, Françoise Lemieux, etc. (514) 651-5250.

SOREL

THÉÂTRE DU CHENAL-DU-MOINE: «HAUTE FIDÉLITÉ» comédie avec Jean-René Giguac, Gabrielle Mathieu, Anouk Simard, Jean Deschênes, Raymond Cloutier, Fernand Duceppe. 10 juin au 23 août, mar. au ven. 16h45, ch. Chenal-du-Moine, Ste-Anne-de-Sorel. Rés. (514) 743-8446 ou 1-800-363-9468.

SHAWINIGAN et TROIS-RIVIÈRES ouest

THÉÂTRE DE LA MAURICIE: CENTRE DE SKI ST-MATHIEU DE SHAWINIGAN: «WAITER», comédie de Pierre Légaré, avec Gilbert Dumas, Pauline Lapointe, Paul Dion. «Souper-théâtre» du 21 juin au 30 août. Mer., jeu., ven. 20h30, sam. 19h30 et 22h30. Autoroute 55, sortie 217 vers St-Gérard. Réservation: 819-539-5451. Pour les soupers, mer., jeu., ven. 18h00 et sam. 17h30.

ARTHABASKA

THÉÂTRE DES MARGUERITES: «AU 7IÈME CIEL», comédie de Jean Daigle avec Bertrand Gagnon, Suzanne Langlois, Arlette Sanders, Reine France, Jean-Louis Paris, Georges Carrère. Dès le 17 juin. (819) 377-3223.

ST-TIMOTHÉE

LA BELLE ÉPOQUE DE ST-TIMOTHÉE: «NUITS LIBERTINES ET PORTE-JARRETTES» M.E.S., Philippe Grenier, chorégraphie Dominique Giraldeau, mar. au ven. 21h, sam. 19h30 et 22h30, dim. 20h. Billets 10\$, sam. 12\$. Forfaits (din.-spect.) 22\$, sam. 24\$. Route 132 entre Beauharnois et Valleyfield. 1-373-3262. Les Productions de Café-Concert Inc.

CHARLEVOIX

THÉÂTRE DE CHARLEVOIX: «OLD ORCHARD?... CONNAIS PASI...», comédie de Réjean Vigneault avec Richard Gagnon, Marjio Gagnon, Denis Paris, Véronique Pinette. M.E.S. Réjean Gaderro - Casino Manoir Richelieu, P.-au-Pic. 1-800-463-2613

ST-JEAN-PORT-JOLI

ROCHE À VEILLON: «URGENCE», comédie de Madeleine B. Nadeau avec Sylvie Dubé, Michel Harvey, Madeleine B. Nadeau. 20 juin au 16 août, mar. au sam. Rte 132, St-Jean-Port-Joli. (418) 598-3061.

ESTRIE

AUBERGE BROMONT: «EH QU'MON CHUM EST PLATTE!» Souper-théâtre avec Lucie Lemay, Denis Levasseur. M.E.S. Rachel Maison. 21 juin au 27 juillet, jeu. au dim. 45 min. de Mil et de Sherbrooke. Sortie 78 autoroute 10. Forfait séjour-théâtre disp. (514) 534-2200, sans frais. 1-800-363-8920 / «A venir: «Joker Pokers»

THÉÂTRE DE MARJOLAINE: «LA TRAVERSÉE SURPRISE», comédie de Louis-Georges Carrier et André Dubois avec Patricia Nolin, Daniel Gadoua, Serge Turgeon, Jean Fontaine, Robert Toupin, Marie-Andrée Corneille et Jean-Louis Millette. Du mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h30, dim. 20h. Eastman, aut. (10) Cantons de l'Est, sortie 106. Rés. Mil 845-0917, Eastman (514) 297-2860 ou 297-2862.

BASSES LAURENTIDES

CENTRE ANTONIO YANAKIS: «LE BEU QUI RIT», avec Paul Bervol, Nathalie Mallet, te. Du 27 juin au 30 août. Mer. ven. 20h30, sam. 19h30 et 22h30. St-Gabriel-de-Brandon, 20 minutes de l'autoroute 40, sortie Bernierville. Air climatisé et service de bar. Réservation: (514) 835-1450 et 12h à 20h.

THÉÂTRE DU VIEUX TERREBONNE: (THÉÂTRE MALENFANT): «NUIT D'AMOUR D'UN MOULIN À PAROLES». Une production de la Cie Albert-Millière, avec Catherine Bégin, Alain Zouvi, Marc Hébert. M.E.S., Albert Millière. Dès le 19 juin, mar. au sam., 869, St-Pierre, Terrebonne, rte 25 nord, sortie 17E. (514) 492-4455.

LAURENTIDES

CENTRE CULT. DU LAC MASSON: «J'ME MARIE, J'ME MARIE PASI» comédie de Gilles Richer avec Michèle Richard, Jacques Tourangeau, Christine Chartrand, Bonfield Marcoux. M.E.S. Jean Dalmont. Du 17 juin au 30 août. Mar. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h30. Ste-Marguerite-du-lac-Masson. Autoroute des Laurentides, sortie 69, 370 est, Mil. 861-3988, (514) 228-2513.

MANOIR DU LAC LUCERNE: «JE T'AIME CLÉ EN MAINS», comédie adoptée par Guy Fournier avec Christine Lamer, Louis Lalonde, François Trépanier, Ste-Marguerite, aut. Laurentides, s. 69 Rés.: (514) 228-2511, 1-800-363-3670.

MONT AVILA: «CA VAUT 100 PIASTRES», avec Manon Gauthier, Sylvie Germain, Daniel Fichaud, Daniel Volcourt. Du 21 juin au 30 août. Mar., jeu., ven. 20h30, sam. 19h30 et 22h30. Autoroute des Laurentides, sortie 58. Rés.: Montréal 861-6578, Mont Avila (514) 227-2603.

PATRIOTE DE STE-AGATHE: «LES PIEDS DANS LES PLATS», comédie avec Michèle Deslauriers, Pauline Martin, Marcell Leboeuf, Michel Forget. M.E.S. Normand Chouinard. 20 juin - 31 août, mer. au sam. 803 out des Laurentides, (819) 326-3655, directe 861-2244.

THÉÂTRE DE LA BUTTE: «URGENCE», comédie en deux actes de Jean Desaulniers. Les portes de l'urgence seront ouvertes du 21 juin au 31 août. Mer. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h. Présentée par les comédiens du théâtre en mouvement, 2554, Monty, Val-Éclair, 76 autoroute des Laurentides, 1-819-322-2818. Sans frais 1-800-567-6703.

THÉÂTRE DE STE-ADELE: «VENDREDI SOIR», comédie musicale de J.-P. Bergeron, G. Tremblay, avec Sylvie Léonard, Sébastien Dhaverny, Jean-Raymond Châles, M.E.S. Robert Lalonde. 20 juin - 31 août, mar. au sam. 1069, boul. Ste-Adèle, sortie 67, aut. des Laurentides, (514) 229-2454, directe 875-6334.

THÉÂTRE HÔTEL CHANTECLER: «BOBÉPINE», comédie sur les coliffeux. Avec Pierrette Robitaille et Ginette Guay. (Régionale Rouleau et Shirley Champoux). À Ste-Adèle, autoroute des Laurentides, sortie 67. Du mar. au dim. 20h30, 229-3322 ou sans frais 1-800-363-2452.

THÉÂTRE MONT-ROLLAND: «CHOMAGE» avec Marc Perron, Michel Lafond, Mario Piette. Dès le 25 juin, mer., jeu., ven. dim. 20h30, sam. 19h30, 22h30. Autoroute des Laurentides, sortie 64, rte 117, direction Mt-Rolland, Salle Maison de la danse. Rés. (514) 676-7199, Mt-Rolland 229-5171.

DRUMMONDVILLE

LE THÉÂTRE DU PARC: «HYSTÉRIE BLEU BANANE» comédie de John Palmieri, adaptation Christian Bédard avec Marie-Josée Caya, Bénédict Geoffroy, 25 juin au 30 août, mer. au sam. 20h30 (819) 477-3636.

THÉÂTRE LES ANCÊTRES (ST-GERMAIN): «LES VOISINS», comédie de Cloude de Meunier, Louis Saia, 8 comédiens. 25 juin au 23 août. Rte 20, sortie 170. Rés.: St-Germain (819) 395-2253; après théâtre, chansonniers.

LES PRIX D'ART DRAMATIQUE DE RADIO-CANADA

Sous le signe du mal de vivre

Dans un container à ordures, deux jeunes hommes se cachent de la police, à la suite d'un hold-up. Deux volontés s'opposent. Le premier, blessé d'une balle de revolver, voit dans cette situation un reflet de toute sa vie qui pourrait s'achever là. Pour le second, les débris demeurent un abri, une chance de garder sa liberté, une porte de sortie vers une possible réussite, et peut-être le bonheur.

BRUNO BISSON

Ce n'est certes pas aux coeurs tendres que le jury du XIVe concours d'oeuvres dramatiques radiophoniques de Radio-Canada a pensé, en décernant cette année ses prix annuels. C'est le mal de vivre qui habite les personnages des pièces de François Godin et Michel Philip, respectivement premier et deuxième lauréats de la catégorie « 60 minutes », et Daniel Cadet, premier prix catégorie « 30 minutes », dont l'histoire ci-haut résumée et intitulée *Le container* oppose la volonté de vivre à tout prix, et celle de ne pas vivre pour rien.

Seule Rachel Sauvé, qui s'est méritée le deuxième prix de la catégorie « 30 minutes » s'est montrée un peu plus optimiste devant l'existence, avec *La troisième oreille*, qui raconte l'histoire d'un homme devenu presque sourd et qui redécouvre les beautés oubliées de l'existence en recouvrant l'ouïe, grâce à un petit appareil qui amplifie les sons.

En une nuit, de François Godin, est une mise en parallèle de deux dialogues. Un homme et une femme parlent d'un disparu. Lui ne l'a connu que le temps d'une conversation, d'auto-stoppeur à automobiliste. Elle, a partagé sa vie. Une vie d'échecs et de malheurs, d'angoisse et de déception, une vie perdue qui s'est achevée tragiquement par un suicide.

C'est un sujet d'actualité qui forme le noeud d'un autre drame, celui d'une victime du SIDA, et de l'homme qui a survécu à la mort de son amant. *Deuil* de Michel Philip raconte les vingt années de deux hommes qui se sont aimés, Michel et Fred. Au-delà des détails sordides sur la souffrance et l'agonie de Fred, le monologue de Michel raconte également le malheur de vivre en marge de la morale établie, de se sentir différent et mal accepté, du problème à la fois social et moral que vivent les homosexuels, en conflits permanents avec le monde qui les entoure.

Déjà tous engagés dans l'écriture sous différentes formes, François Godin, Michel Philip, Daniel Cadet et Rachel Sauvé, n'en étaient pourtant qu'à leur

Les jeunes compositeurs s'affrontent à Radio-Canada

Les noms des finalistes du 7e concours national des jeunes compositeurs (moins de trente ans) de Radio-Canada sont maintenant connus et c'est le 14 novembre, sur les ondes des réseaux français et anglais de la société d'Etat, qu'on en connaît les grands gagnants.

Dans la catégorie des oeuvres pour orchestres à cordes, le jury a retenu les noms de Timothy Brady (29 ans) d'Ottawa, de James Harley (25 ans) de la Colombie-Britannique et du très jeune Chris Harman, de Toronto, qui n'a que quinze ans.

Dans la seconde catégorie, musique de chambre ou électro-acoustique, les oeuvres respectives de deux Montréalais, Mario Rodrigue (25 ans) et Daniel Pilon (29 ans), feront concurrence à celle d'Howard Bashaw (28 ans) de Vancouver.

La catégorie des percussions voit réapparaître le nom de James Harley dont une seconde oeuvre sera en compétition avec celles de Richard Désilets (28 ans), de Montréal, et de Keith Hamel (29 ans) de Kingston, Ontario.

Les oeuvres qui participeront à la grande finale du 14 novembre ont été sélectionnées parmi 103 compositions venues d'un peu partout au pays : 37 de l'Ontario, 30 du Québec, 15 de la Colombie-Britannique, 9 du Manitoba, 2 d'Alberta et de la Nouvelle-Écosse, et une de Terre-Neuve, de la Saskatchewan et du Yukon. Cinq compositeurs canadiens résidant en dehors du pays ont aussi présenté leurs oeuvres.

Les gagnants des premier prix de chaque catégorie se verront remettre une bourse de \$5 000 chacun, et les seconds prix de \$4 000. De plus, un grand prix de \$5 000 toutes catégories sera remis à l'auteur de l'oeuvre jugée la meilleure par décision majoritaire du jury.

Ce concours est une initiative biennale rendue possible par Radio-Canada avec la collaboration du Conseil des Arts du Canada, du Manitoba et de l'Ontario, du ministère des Affaires culturelles du Québec, de la Fondation culturelle de la Colombie-Britannique et du Bureau des Arts de la Saskatchewan.



François Godin



Daniel Cadet

premier essai de pièce radiophonique. En plus des bourses, dont la valeur variait entre \$1 000 et \$2 500, ces quatre écrivains bénéficieront à l'automne d'une des plus importantes audiences du théâtre radiophonique puisque le réseau FM de Radio-Canada présentera au public les quatre pièces.

Ainsi, *Deuil* de Michel Philip sera la première à passer sur les ondes, le 15 septembre, suivie de *En une nuit* de François Godin, deux semaines plus tard, le 29. Les deux autres pièces, *La troisième oreille* de Rachel Sauvé et *Le container* de Daniel Cadet, seront diffusées respectivement les 12 et 17 novembre.



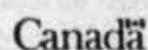
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

DÉCISION

Décision 86-609. **Radio Centre-Ville Saint-Louis** Montréal (Qué.). Approuvé — Renouvellement de la licence de Cinq-FM Montréal, du 1er octobre 1986 au 30 septembre 1990. Décision 86-610. **Radio communautaire de l'Est Inc.** Montréal (Qué.). Approuvé — Renouvellement de la licence de CIBL-MF Montréal, du 1er octobre 1986 au 30 septembre 1990. Approuvé — Changements à la promesse de réalisation tels qu'énumérés dans la décision. Décision 86-613. **CF Cable TV Inc.** Secteurs de Montréal et de Laval (Qué.). Approuvé — Majoration du tarif d'abonnement mensuel maximal de 10,98\$ à 12,28\$.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C. peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.



la presse

Toutes les salles de spectacles sont facilement accessibles par le Métro



LA MÉTÉO: BEAU FIXE PAS DE MAXIMUM



LE GRAND

FESTIVAL MONDIAL



Juste pour rire

Le monde est petit. L'interurbain Bell

10-19 JUILLET



THEÂTRE SAINT-DENIS 1594, Saint-Denis billets: 19,50\$, 16,50\$, 10,50\$ en vente au Saint-Denis (849-4211)	LES FOUFONES ÉLECTRIQUES 97 est, Sainte-Catherine billets: 7,50\$ en vente sur place (845-5484)	CLUB SODA 5240, av. du Parc billets: 7,50\$ en vente au Saint-Denis (849-4211)	LE QUAT'SOUS 100 est, av. des Pins billets: 7,50\$ en vente au Saint-Denis (849-4211)	LE MILIEU 5380, boul. St-Laurent billets: 11,50\$, 7,00\$ en vente au Saint-Denis (849-4211)	COMEDY NEST 1234, Bishop billets: 7,00\$ en vente sur place (395-8118)	CINÉMA OUTREMENT 1248 ouest, Bernard billets: 3,25\$ en vente sur place (277-2001) Retrospective Jacques Tati et Buster Keaton
JEU 10 Gala Juste pour rire 19h30 Jacques Villaret, Clémence Desrochers, Daniel Lemire, les acrobates du Cirque de Chine, Claude Blanchard, Serge Grenier, les Colombians, Jean-Jacques Vanier, TSF, Jits Lauzon. Animateurs: Dominique Michel et Michel Leeb	JEU 10 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 L'Empire des sens. Improvisation théâtrale sensorielle.	JEU 10 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 TSF et Mimie Mathy. Les meilleurs des Lundis Juste pour rire	JEU 10 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 Hommage au "Beu qui rit" Les 3 Jeanne	JEU 10 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers	JEU 10 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers	JEU 10 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 The Three Ages
VEN 11 Gala Juste pour rire 19h30 Jacques Villaret, Pierre Labelle, Jean LeFebvre, Remy Girard, Romeo Pérusse, les acrobates du Cirque de Chine, Mimie Mathy, Les 3 Jeanne, Fabien Kachev. Animateurs: Dominique Michel et Michel Leeb	VEN 11 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 La relève de l'humour québécois, avec Sylvie Laliberté.	VEN 11 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 TSF et Mimie Mathy. Les meilleurs des Lundis Juste pour rire	VEN 11 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Hommage au "Beu qui rit" Les 3 Jeanne	VEN 11 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers	VEN 11 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers	VEN 11 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 Les vacances de M. Hulot 21h30 Our Hospitality
SAM 12 Gala Juste pour rire 19h30 Jacques Villaret, Pierre Labelle, Jean LeFebvre, les acrobates du Cirque de Chine, Domineau, Daniel Prévost, les Colombians, George Schlick, Martin L'Heureux, Claude Dowon, Michel Noël. Animateurs: Dominique Michel et Michel Leeb	SAM 12 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 "Parade de mode internationale"	SAM 12 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 TSF et Mimie Mathy. Les meilleurs des Lundis Juste pour rire	SAM 12 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Hommage au "Beu qui rit" Les 3 Jeanne	SAM 12 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	SAM 12 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	SAM 12 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 Mon oncle 21h30 Sherlock Jr.
DIM 13 Gala Juste pour rire 19h30 Jacques Villaret, Daniel Lemire, les acrobates du Cirque de Chine, Les 3 Jeanne, Pep Bou, Yves Rousseau, TSF, Jean-Jacques Vanier, Clémence Desrochers. Animateurs: Dominique Michel et Michel Leeb	DIM 13 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 "Parade de mode internationale"	DIM 13 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Sue Ingleton	DIM 13 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Hommage au "Beu qui rit" Les 3 Jeanne	DIM 13 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	DIM 13 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	DIM 13 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 Playtime 21h30 The Navigator
LUN 14 Gala Juste pour rire 19h30 Jacques Villaret, Clémence Desrochers, Guilla, Daniel Prévost, les acrobates du Cirque de Chine, Anthony Gatto, Mimie Mathy, Fabien Kachev, Michel Barrette. Animateurs: Dominique Michel et Michel Leeb	LUN 14 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 "Parade de mode internationale"	LUN 14 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Sue Ingleton	LUN 14 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Hommage au "Beu qui rit" Les 3 Jeanne	LUN 14 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	LUN 14 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	LUN 14 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 Jour de fête 21h30 Go West
MAR 15 Relâche au Saint-Denis le 15 et le 16	MAR 15 Relâche au Saint-Denis le 15 et le 16	MAR 15 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Sue Ingleton	MAR 15 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Hommage au "Beu qui rit" Les 3 Jeanne	MAR 15 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	MAR 15 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	MAR 15 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 Les vacances de M. Hulot 21h30 Seven Chances
MER 16 Gala Juste pour rire 19h30 JERRY LEWIS Salle Wilfrid-Pelletier 18h30 et 22h00 en vente à la Place des Arts (842-2112)	MER 16 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 Improvisation dessinée, avec les dessinateurs de "CROC".	MER 16 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Sue Ingleton	MER 16 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Hommage au "Beu qui rit" Les 3 Jeanne	MER 16 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	MER 16 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	MER 16 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 Mon oncle 21h30 Battling Butler
JEU 17 Gala Juste pour rire 19h30 Chris Elliott, Steve Mittleman, Hale & Pace, Marty Putz, Paul Reiser, Helen Lederer, Pep Bou, Jeremy Hards, Marsha Warfield, Louie Anderson. Animatrice: Andrea Martin.	JEU 17 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 Improvisation dessinée, avec les dessinateurs de "CROC".	JEU 17 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Sue Ingleton	JEU 17 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Hommage au "Beu qui rit" Les 3 Jeanne	JEU 17 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	JEU 17 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	JEU 17 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 Playtime 21h30 The General
VEN 18 Gala Juste pour rire 19h30 Norm Macdonald, David Tyre, Sue Ingleton, Anthony Gatto, Gilbert Gottfried, Rick Ducommun, Maurice LaMarche, Lenny Henry, Phil Cool, Sandra Bernhard. Animatrice: Andrea Martin.	VEN 18 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 Improvisation dessinée, avec les dessinateurs de "CROC".	VEN 18 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Sue Ingleton	VEN 18 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Hommage au "Beu qui rit" Les 3 Jeanne	VEN 18 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	VEN 18 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	VEN 18 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 Mon oncle 21h30 College
SAM 19 Gala Juste pour rire 19h30 Paula Poundstone, Gord Payner, Stephen Fry, George Schlick, Mike Macdonald, les acrobates du Cirque de Chine, Harry Basil, The Frantics, Emo Philips, Richard Stubbs. Animatrice: Andrea Martin.	SAM 19 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 Le Festival des Fufufones. Concours de lesses maquillées.	SAM 19 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Sue Ingleton	SAM 19 Gala Juste pour rire 19h30 22h30 Hommage au "Beu qui rit" Les 3 Jeanne	SAM 19 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	SAM 19 Gala Juste pour rire 19h30 21h00 Ben Powers 22h15 Ben Powers	SAM 19 Gala Juste pour rire 19h30 21h30 Les vacances de M. Hulot 21h30 Steamboat Bill Jr.

Les billets pour les galas du théâtre Saint-Denis, pour le Milieu, le Club Soda et le Quat'Sous sont disponibles au théâtre Saint-Denis ainsi qu'à tous les comptoirs Ticketron.

Commande par téléphone avec carte de crédit: 288-2525

Gouvernement du Canada / Ministère des Communications

YAMAHA

Hotel du Parc

ASSOCIATION FRANÇAISE DE THÉÂTRIN ARTISTIQUE

bonjour!